



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1862 VENDREDI 6 NOVEMBRE 2013

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les leaders des médias préoccupés par l'émergence et la cohésion sociale en Afrique

Sur invitation de l'organisation Initiative des médias d'Afrique (AMI), un panel des responsables des médias venus de différents pays du continent débattent, à Addis-Abeba en Éthiopie, sur les enjeux et les défis auxquels fait face ce secteur.

La rencontre se fixe comme objectif d'envisager des solutions devant permettre aux médias de jouer pleinement leur rôle en vue de l'émergence d'une Afrique forte et dynamique capable de favoriser la cohésion sociale.

Cette initiative de l'AMI est l'une des plus grandes qui réunit les propriétaires de médias du continent. Son but est de servir de catalyseur pour le renforcement des médias en Afrique en mobilisant et en renforçant les outils, les ressources en matière de connaissances et de capacités techniques.

Pour son initiateur, Amadou Mahatar Ba, la liberté de la presse et la liberté d'expression constituent des éléments essentiels pour garantir la stabilité, le dynamisme et la croissance d'un continent.

Page 8

SPORT

Le Congo se tourne vers le Nigeria pour l'encadrement de ses athlètes

Le ministre des Sports et de l'éducation physique souhaite bénéficier de l'expérience des pays africains, notamment le Nigeria, pour une meilleure préparation des athlètes congolais dont le pays abritera les Jeux africains en 2015. Dans cette perspective, Léon Alfred Opimbat a évoqué avec l'ambassadrice du Nigeria, Victoria Onipede, la nécessité d'envoyer les sportifs congolais dans ce pays qui dispose des atouts pouvant aider le développement du sport congolais.

Page 16

ÉDITORIAL

Victoire

Page 2

Rapport de la commission anti-corruption

Administrations et fonctionnaires gangrenés par le fléau



Le rapport 2012 de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude a révélé qu'aucun service de l'administration congolaise, y compris les fonctionnaires n'était épargné par le fléau qui nécessite une plus grande attention des pouvoirs publics. La

commission a signifié que les services des douanes, des impôts, de la police, de l'enseignement et du Trésor public seraient les plus touchés par le phénomène. Le rapport met en exergue des dysfonctionnements dans l'application des mesures portant sur la gratuité des soins de cer-

Les actes de corruption sont devenus monnaie courante dans les administrations taines maladies, dans la gestion et l'attribution des bourses universitaires et des fraudes au niveau des enlèvements des conteneurs au Port autonome de Pointe-Noire.

« Les résultats de nos enquêtes et investigations contenus dans ce rapport ne pourront faire l'objet d'au-

cune contestation. Ils sont fiables et crédibles. Il y a la corruption et la concussion partout. La corruption s'opère à l'angle d'un bistrot ou d'un bar et il n'y a pas de témoin... », a déclaré le président de la commission, Lamir Nguelé.

Page 2

Intégration régionale

Le Rwanda sollicite le Congo pour sa réadmission à la Céeac



Louise Mushikiwabo et Basiele Ikouebe à l'ouverture de la grande commission mixte

La ministre rwandaise des Affaires étrangères et de la coopération, Louise Mushikiwabo, a sollicité jeudi, à l'ouverture des travaux de la 3ème grande commission mixte des deux pays, le plaidoyer de la République du Congo lors du prochain sommet en faveur de la réadmission de son pays au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céeac).

« La République du Congo est un allié important du Rwanda en Afrique. Nous attendons impatiemment la réadmission officielle du Rwanda au sein de la Céeac et comptons d'ailleurs sur l'appui du Congo », a-t-elle déclaré annonçant l'ouverture très prochainement d'une ambassade du Rwanda au Congo.

À l'ordre du jour de cette grande commission figurent les questions liées au transport aérien, au tourisme, à l'environnement, l'habitat, la sécurité sociale et au commerce. Le Rwanda souhaite que le Congo prenne des mesures en vue de la levée des barrières douanières et des procédures de délivrance des visas d'entrée pour faciliter le déplacement des hommes d'affaires rwandais qui veulent investir au Congo.

Page 8

ÉDITORIAL

Victoire

Cette victoire est celle que l'équipe de cardiologues, d'infirmières, de techniciens conduite par le fondateur de La Chaîne de l'espoir, le professeur français Alain Deloche, a une nouvelle fois remportée contre la mort cette semaine à Brazzaville. Installés dans les salles du CHU, les quatorze spécialistes, hommes et femmes, venus de Toulouse, ont examiné, diagnostiqué, opéré six jours durant des enfants auxquels la nature avait infligé des malformations cardiaques et qui, de ce fait, se trouvaient condamnés à plus ou moins brève échéance.

L'opération, montée grâce à la Fondation Congo Assistance que préside la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a prouvé que l'on pouvait désormais soigner et guérir chez nous des enfants atteints de maladies graves qui jusqu'alors ne pouvaient être traitées que très loin de notre territoire. Elle amorce une révolution dans le domaine médical qui, à terme, permettra aux malades du cœur vivant dans le Bassin du Congo d'être opérés et soignés sur place, chez eux.

Pour bien comprendre la portée de la semaine de chirurgie cardiaque infantile qui s'achève au CHU de Brazzaville, il faut savoir – et nos lecteurs le savent puisque nous en avons parlé à plusieurs reprises dans nos colonnes – qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un grand et magnifique projet visant à doter Brazzaville d'un « hub » du cœur, c'est-à-dire d'un hôpital régional dédié au traitement des affections cardiaques. Cette institution, qui sera gérée par une fondation dont les statuts viennent d'être signés, sera installée sur les hauteurs de Brazzaville, non loin de l'aéroport de Maya-Maya, ce qui la rendra aisément accessible. Ses salles de diagnostic et d'opération seront dotées des matériels les plus modernes, et ses équipes seront formées en conséquence.

Il est clair que ce sont des initiatives de ce type qui permettront à la capitale du Congo de s'affirmer comme l'une des plus modernes, des plus dynamiques, des plus en phase avec ce siècle. Rendons donc l'hommage qu'ils méritent à ceux et à celles qui les conduisent. L'Histoire, la grande Histoire, leur saura gré de s'être lancés courageusement dans une aventure qui semblait a priori vouée à l'échec, mais qui, en réalité, était tout simplement prémonitoire du monde qui vient.

Les Dépêches de Brazzaville

LUTTE ANTI-CORRUPTION

Lamir Nguelé : « La plupart des fonctionnaires sont coupables de concussion »

Dans son rapport annuel 2012 publié hier à Brazzaville, la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude a noté des dysfonctionnements au sein des administrations, tant dans l'exécution du budget que dans l'application de certaines mesures.

« Les résultats de nos enquêtes et investigations contenus dans ce rapport ne pourront faire l'objet d'aucune contestation. Ils sont fiables et crédibles. Il y a la corruption et la concussion partout. Le service le plus corrompu est celui des douanes, s'ensuivent les impôts, la police, l'enseignement, le trésor public... La corruption s'opère à l'angle d'un bistrot et il n'y a pas de témoin. Il n'y a que le corrompu et le corrupteur. Ce n'est pas facile, car cela concerne tous les secteurs », s'est indigné le président de ladite commission, Lamir Nguelé.

Ce rapport est structuré en deux parties. La première porte sur les enquêtes et investigations dans les administrations publiques et la deuxième s'appuie sur le renforcement des capacités de lutte contre la corruption. Ces enquêtes et investigations ont porté sur le contrôle et l'exécution des chantiers de la municipalisation accélérée, du patrimoine immobilier de l'État, de l'application des mesures de gratuité dans le secteur de la santé, de la gestion et l'attribution des bourses universitaires des années 2010 et 2011, et enfin, l'affaire des enlèvements frauduleux des conteneurs au Port autonome de Pointe-Noire.

Municipalisation : 90 chantiers achevés sur 311

S'agissant des chantiers de la municipalisation accélérée, la commission s'est déployée à Pointe-Noire, dans le Kouilou, le Niari, la Cuvette et la Likouala. Sur 311 chantiers, 90 ont été totalement achevés, 33 en cours d'exécution

et 188 chantiers abandonnés ou inexistant. À cet effet, les opérateurs économiques qui n'ont pas réalisé leur travail seront sommés soit d'achever les travaux, soit de restituer les fonds perçus. Concernant les dossiers de municipalisation accélérée de 2004, 2005, 2006 et 2007, vu le vide juridique, à cette époque, en matière de passation et d'exécution des marchés publics, la commission a indiqué que les dossiers litigieux seront transmis au tribunal civil pour que les sommes perçues par les adjudicataires récalcitrants soient remboursées à l'État congolais.

La commission veille à l'inventaire et à la protection du patrimoine de l'État

Dans l'exécution de ses missions, cet organe technique a observé des dysfonctionnements dans les services de la Direction centrale des logements et des bâtiments administratifs (DCLBA), basés à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, notamment, le manque de traçabilité des recouvrements, ainsi que la construction des immeubles privés au détriment des logements administratifs. Pour y remédier, cette commission recommande l'installation de matériel informatique dans le service du patrimoine immobilier et de l'équipement pour la conservation des fichiers des logements et bâtiments administratifs.

Face à ces dysfonctionnements, la commission de lutte contre la corruption a recommandé au ministre des Finances et au Secrétaire général de la présidence, de nommer un nouveau régisseur du Trésor public auprès de la DCLBA, de réduire les délais de signature des contrats de bail et de concession et enfin de mettre en place une commission mixte présidence de la République, ministère des Finances et autres structures qui interviennent sur la chaîne des logements et bâtiments administratifs.

À propos des maladies dont les

soins sont déclarés gratuits...

Dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Cuvette-ouest, de la Cuvette et de la Likouala, cet organe technique a constaté que l'application des mesures de gratuité sur les traitements contre la tuberculose et le VIH-sida n'était pas effective. Des dysfonctionnements ont été enregistrés au niveau des mesures de gratuité de la césarienne, des autres soins obstétricaux et du traitement du paludisme. Pour ce faire, la commission recommande la création d'un observatoire sur le suivi de la mise en œuvre des mesures de gratuité, la centralisation des achats au niveau de la Congolaise des médicaments génériques (Comeg) et l'implication des autorités sanitaires locales.

Anomalies dans l'attribution des bourses

Les bourses des étudiants retardataires, absents ou décédés n'étaient ni reversées au Trésor public, ni justifiées. Des anomalies dans l'attribution et le paiement des bourses universitaires au cours des années 2010-2011 ont été notifiées. Pour améliorer la gestion et l'attribution des bourses, la commission a recommandé d'informatiser la Direction générale des affaires sociales et des œuvres universitaires (Dgasou), faire payer les bourses des étudiants non couverts par les services pédagogiques par les services culturels des ambassades et enfin, procéder au paiement des bourses des étudiants par virement bancaire.

Sur l'affaire des enlèvements frauduleux des conteneurs au Port de Pointe-Noire, la commission a décelé la somme de 4.454.136.490 milliards FCFA comme préjudice subi par l'État congolais. Vu la gravité des faits, des poursuites pénales seront engagées pour que les coupables soient condamnés conformément à la loi.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GESTION FORESTIÈRE

La société civile dégage des priorités

Toutes les concessions forestières au Congo devraient être protégées. Tel est le vœu formulé le 6 novembre par les organisations de la société civile à l'issue des travaux sur le suivi du processus de l'Accord de partenariat volontaire-Flegt (APV-FLEGT).

Cette recommandation sonne comme une priorité pour les ONG après la mise en œuvre du projet par l'association Azur Développement depuis deux ans. Le coût global est de près de 170 millions FCFA, financé par l'Union européenne avec une contrepartie de 9% pour Azur Développement et 2% pour Well Grounded.

L'atelier a servi d'échanges d'expériences et de résultats obtenus durant la mise en œuvre du projet. Il a permis de proposer les stratégies de pérennisation des actions



Une vue des participants

menées par le projet avec plusieurs parties concernées par la gestion durable des forêts. Pour les organisations de la société civile, les priorités portent

sur le renforcement des capacités, la communication, la réforme de la législation, la protection et le lobbying, les points focaux, etc. En effet, la gestion forestière au-

jourd'hui nécessite une réforme au niveau des textes législatifs et réglementaires ainsi que de la politique forestière. Elles ont formulé des suggestions pour améliorer la qualité des réunions sur la révision du code forestier. Il s'agit de la sensibilisation des communautés locales et populations autochtones en vue de les impliquer dans la gestion durable des galeries et forêts.

Le règlement de l'éternel conflit Homme-Faune (éléphant) a donné lieu à un plaidoyer dont les recommandations devraient intégrer les plans d'aménagement des concessions forestières de la République du Congo. Les participants ont évoqué la création des activités alternatives autour des aires protégées pour régler le conflit Homme-Faune et l'exploitation artisanale du bois.

Rappelons que le projet a été exécuté par Azur Développement dans les départements du Kouilou, de la Lékoumou, du Niari et de la Sangha et Brazzaville en partenariat avec des organisations non gouvernementales telles que Well Grounded et la plate forme pour la gestion durable des forêts. La rencontre a regroupé plusieurs participants de la société civile venus des mêmes départements et les représentants des ministères. Les allocutions données à cette rencontre ont été centrées sur l'importance de l'Accord de partenariat volontaire (APV-FLEGT) prononcé par l'assistant Secteur Forêts Eaux et Environnement de la Délégation de l'Union européenne, Lucie Escouffaire, et sur la gestion des écosystèmes par le représentant du point focal APV-FLEGT, Joseph Kondi.

Lydie Gisèle Oko

NTIC

Willy Ngoyi invite les Congolais à migrer vers le numérique

Les Congolais consomment tous les jours de la téléphonie mobile, de l'Internet, des applications informatiques, de la radio et de la télévision. Cela intéresse au plus haut point l'Association congolaise des consommateurs des produits et services des technologies de l'information et de la communication (ACCPSTIC).

Willy Ngoyi, son secrétaire général, en tant qu'analyste et expert, a échangé avec la presse et quelques consommateurs. Il ressort que les Congolais utilisent ces produits en les méconnaissant. D'où son engagement d'influer sur le cours des événements en conscientisant les utilisateurs et les médias sur les opportunités offertes par les TIC, notamment à tirer le meilleur parti des produits et services de ces instruments. « Ce qui est dangereux », a-t-il affirmé. Au-delà de l'espoir que représentent dans l'imaginaire collectif ces technologies transversales qui rythment désormais la vie, le Secrétaire général de l'ACCPSTIC met cependant un bémol. Le monde d'aujourd'hui et de demain, estime-t-il, sera rythmé et géré avec la dictature de ces moyens, donc, il serait de bon aloi pour tous les utilisateurs de ces technologies, de posséder

un minimum de connaissances sur ces technologies. Pour Willy Ngoyi, Radio Congo et Télé Congo devraient être les premiers organes d'information pour tous les Congolais. Il invite les médias de la place à publier également dans les médias sociaux. « Aujourd'hui c'est devenu quelque chose d'extraordinaire. La presse n'est plus comme avant. Sur RFI, après une émission, il est demandé aux auditeurs qui veulent suivre l'émission en différé, d'aller sur Facebook ou Tweeter. Ces outils sont capitaux pour véhiculer l'information », a-t-il poursuivi. Concluant son analyse, Willy Ngoyi invite toutes les radios et télévisions à migrer vers le numérique. Pour lui, le Congo n'a pas encore commencé sa transition dans ce secteur, malgré le décret signé par le président de la République en 2010. « Tout le monde aujourd'hui est en train de migrer. Là, il y a urgence. Sinon vous n'allez pas pouvoir diffuser. Ce ne sera pas un bug informatique, et les chaînes de Kinshasa qui utilisent déjà une partie de nos fréquences et dont plusieurs diffusent déjà en numérique, comme Télé 50 et B one, vont prendre la place de vos fréquences », a prévenu Willy Ngoyi.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

L'Algérie envisage le retour au Congo de la compagnie aérienne AIR Algérie

L'information émane de l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelouahab Osmane, à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de son pays. Au Congo, l'événement a été célébré le 5 novembre à Brazzaville.



Abdelouahab Osmane entouré de Gilbert Mokoki et Raphaël Loemba

Dans son discours, l'ambassadeur d'Algérie au Congo a tout d'abord parlé des réformes politiques, économiques et sociales engagées par son pays. « L'Algérie continuera sur cette voie avec beaucoup de sérénité et selon son propre rythme, étant guidée en cela par les valeurs de sa glorieuse révolution et comptant sur le génie de son peuple et sur ses potentialités économiques énormes », a-t-il indiqué.

En matière de politique étrangère, Abdelouahab Osmane a poursuivi : « L'Algérie reste fermement attachée au respect des principes de la charte des Nations unies et à la préservation de la souveraineté des pays et des acquis des indépendances. Elle continuera à soutenir le droit à l'autodétermination des

S'agissant des relations d'amitié qui existe entre le Congo et l'Algérie, Abdelouahab Osmane a déclaré : « L'Algérie et le Congo entretiennent des relations d'amitié et de solidarité de si longue date. Les universités et les instituts de formation accueillent annuellement un bon nombre d'étudiants congolais. Les deux pays entendent renforcer la coopération bilatérale et travaillent pour la réactivation de la commission mixte de coopération. Le retour de la compagnie aérienne AIR Algérie est envisagé, ce qui augure des lendemains très prometteurs. » Et de terminer son propos par un compliment sur l'amitié qui unit l'Algérie et le Congo. Plusieurs personnalités ont pris part à cette cérémonie, notamment les leaders des partis politiques, les hauts responsables civils et militaires congolais, les membres du corps diplomatique accrédités au Congo, des dignitaires religieux, les membres de la communauté algérienne, les représentants de la société civile congolaise et de nombreux invités de marque.

Le gouvernement congolais était représenté par Raphaël Loemba, ministre des Hydrocarbures, et Gilbert Mokoki, ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, chargé des voies navigables et de l'économie fluviale.

Yvette Reine Nzaba

Erratum

Dans notre parution n°1861 du 06 novembre, nous avons publié, en page 3, un article titré : « Le PEFA évalue les progrès réalisés ».

Présentant l'action du PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability), Matteo Sirtori, de la Délégation de l'Union européenne au Congo, a plutôt déclaré : « Il ne s'agit pas de porter un jugement politique sur l'utilisation du budget de l'État mais de faire une analyse technique sur les mécanismes de gestion de financement. », contrairement à ce qui a été écrit.

POINTE-NOIRE/KOUILOU

Le fonctionnement des services et unités de la police jugé satisfaisant

C'est l'un des messages forts donné ce mardi 5 novembre par le colonel Gaëtan Victor Oborabassi lors du rassemblement régimentaire des personnels de police qui s'est tenu au stade de football du Camp 31 juillet dans le premier arrondissement Lumumba.

Le directeur de la police a fait le bilan de l'exécution de la feuille de route du mois d'octobre et présenté les grands axes d'efforts de ce mois de novembre qui vient de commencer. Ainsi, grâce au professionnalisme et au savoir-faire des services et unités de police, l'opération « Lisalisi », suite aux violences urbaines consécutives au décès d'un sujet congolais le 21 octobre dernier à Pointe-Noire, a été un succès et la lutte contre la criminalité et les bandes organisées se poursuit normalement. « À ce jour, a signifié le directeur départemental de la police, dix bandes de malfaiteurs ont été démantelées. Plusieurs autres actions devraient être menées pour offrir aux populations un espace de vie sécurisé et garantir le bon ordre. Il faut donc poursuivre l'enregistrement des étrangers, la lutte contre l'immigration irrégulière, la lutte contre les fumoirs, les nuisances sonores et la vente illicite des carburants. Dans cette même optique, il faut lutter contre les immatriculations fantaisistes et les vitres opaques des véhicules circulant dans la ville », a poursuivi le colonel de police Gaëtan Victor Oborabassi. Pour l'orateur, il est urgent de consolider le bon fonctionnement des secteurs opérationnels avec l'appui du dispositif d'informations générales de la police administrative et des unités de recherche et d'investigations criminelles, et de lutter aussi contre le racolage.

Lors de cette séance de rassemblement régimentaire, des mentions particulières ont été faites au colonel de police Athanase Makoumbi, chef du service départemental de la police administrative et de la réglementation, et au lieutenant de police Bountsana Fortuné, en service au commissariat de police du quartier Ngoyo, pour leur bon travail dans le cadre de la mission transversale de la police. Signalons enfin que la veille de cette cérémonie, le directeur départemental de la police a eu une séance de travail avec la quatrième compagnie du sous-groupement mobile de la police, en vue de lui présenter l'environnement de Pointe-Noire.

Faustin Akono

POINTE-NOIRE

Les travailleurs de la société China-Wu-Yi-Sarl en colère

Les travailleurs de cette société ont observé un arrêt de travail le mardi 5 novembre. Ils ont marché de leur usine, située à Mengo (Kouilou), jusqu'à la direction départementale de l'inspection du travail (Pointe-Noire), protestant contre certaines conditions de travail qu'ils jugent anormales.

Ces travailleurs exigent l'amélioration d'un certain nombre de conditions de travail, notamment l'augmentation de la prime de transport qui est jugée insuffisante et fixée actuellement à 500 FCFA par travailleur ; l'augmentation du montant de pointage des ouvriers et des manœuvres fixé actuellement à 2.000 FCFA pour chacune de ces catégories, pour dix heures de travail, le travail des jours de week-end en conservant les mêmes pointages des jours ordinaires. « Ce n'est pas une grève

parce que dès demain nous pouvons reprendre le travail, mais un simple mouvement de revendication des travailleurs de la société China-Wu-Yi-Sarl. Le Congo est un pays à forte croyance religieuse, donc les travailleurs ne peuvent pas travailler jusqu'à dimanche et conserver le même pointage. Les négociations sont

Mbongui, un délégué des travailleurs de cette société.

Situé à Mengo, à environ 15 km de Pointe-Noire, la société China-Wu-Yi-Sarl est une sous-traitante de la société MPC Industrie. Elle compte environ 500 travailleurs, et elle est en train d'exécuter pour le compte de la société MPC Industrie, les travaux de construction



Les travailleurs de la société en colère

ouvertes avec la société et les autorités compétentes informées de la situation », a signifié Stevy

des installations d'exploitation de potasse.

Séverin Ibara

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
AMI N° 01 SC/2013/PADEF/UNGP/RPM

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE SEPT (07) OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT SUR LA PISTE
POUNGA-DIMONIKA-MAKABA, DANS LE DISTRICT DE MVOUTI, DEPARTEMENT DU KOUILOU

I- Contexte et justification

La République du Congo a obtenu deux prêts du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) respectivement des Prêts n° 851 CG du 21 février 2013 et n° 1177 P du 17 avril 2008 pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF).

Une partie des fonds de ces prêt seront utilisés pour effectuer les paiements prévus aux marchés relatifs au présent Avis à manifestation d'intérêt concernant le suivi et le contrôle des travaux de construction de sept (07) ouvrages de franchissement, sur la piste Pounga-Dimonika -Makaba, dans le district de Mvouti, Département du Kouilou.

Afin de s'assurer de la bonne exécution des travaux de construction de ces ouvrages, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les Bureaux d'études installés au Congo et, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II- Objectif de la mission du Bureau d'études

L'objectif de la consultation est de permettre un suivi et un contrôle régulier de l'avancement des travaux de construction de 07 ouvrages de franchissement sur la piste Pounga - Dimonika - Makaba, dans le District de Mvouti, Département du Kouilou, tant sur la qualité que sur la durée.

III- Profil du Bureau d'études

Le Consultant spécialisé en bâtiment et travaux publics sera recruté, selon les critères suivants :

- avoir une qualification d'ingénieur en Travaux Publics ou

Génie Civil/Rural, ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le contrôle des chantiers ;

- disposer d'un personnel hautement qualifié (ingénieurs, techniciens supérieurs, techniciens), ayant une expérience d'au moins trois (3) ans ;
- avoir une bonne expertise des tâches pour lesquelles il est sollicité ;
- présenter une offre technique et financière cohérente et compétitive.

IV- Durée et calendrier de la mission

La mission durera 7 mois (6 mois d'exécution des travaux et 1 mois pour l'élaboration du rapport de fin de mission et l'établissement du décompte définitif).

V- Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur le Moindre Coût parmi les consultants ayant été techniquement qualifiés.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale). Bien que national, les bureaux peuvent s'associer à des bureaux sous régionaux, restant entendu que le Consultant national est le chef de file du groupement.

VI- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 21 novembre 2013 à 13 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N° 01 SC/2013/PADEF/RPM, pour le recrutement d'un Bureau d'études chargé du Suivi et Contrôle des travaux de construction de sept (07) ouvrages de franchissement dans le District de Mvouti, Département du Kouilou ».

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Sis au 2057 de la rue LOUFOU Bis, quartier Batignolles, Mougali

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville - République du Congo.

Le Coordonnateur National

Aurélien Evariste BABINGUI

POINTE-NOIRE

Lancement officiel du programme Ville-santé

Ce programme apparaît comme un remède approprié pour apporter d'éventuelles solutions aux problèmes de santé des populations. Il a été lancé lors de la réunion du comité intersectoriel du programme Ville-santé qui s'est tenue les 5 et 6 novembre à Pointe-Noire.

La ville connaît un véritable problème de santé publique avec des conditions d'hygiène et d'assainissement qui sont très précaires. Pour preuve, de 1997 à 2013, Pointe-Noire a connu des épidémies récurrentes de maladies du péril fécal et d'autres maladies transmissibles.

Piloté par le point focal, le programme Ville-santé de Pointe-Noire est un outil indispensable pour la promotion de la santé et la prévention de certaines maladies et épidémies pour les populations de ce département.

C'est en réalité le remède approprié pour apporter des solutions aux problèmes de santé des populations, en mettant en place des projets pertinents autour de l'école en santé, le marché en santé et la communauté en santé.

L'objectif de cette réunion de deux jours était de redynamiser l'équipe du comité intersectoriel du programme, par la présentation de ses missions et moyens ; l'identification des écoles-santé, marchés-santé et communautés-santé pilotes répondant aux critères de l'OMS sur les Villes-santé ; l'identification des actions prioritaires et urgentes à réaliser à court et moyen terme allant de novembre 2013 à juin 2014 ; la présentation au comité intersectoriel du plan d'action 2013-2016 adapté au contexte actuel ; la définition et la clarification des missions et des tâches de chacune des composantes du programme Ville-santé, etc.

Les participants ont procédé à la revue des problèmes de santé que connaît le département de Pointe-Noire. Aussi, la visite sur le terrain, notamment à l'école du 31 juillet 1968, à l'école du 19 septembre 1965 du Fond Tié-Tié, au marché de Mvoumvou, Nkouikou et Tié-Tié, leur a permis de se rendre compte de l'état de délabrement de ces structures.

« *Le constat a été amer : il manque l'eau potable dans les écoles et marchés, les latrines sont mal entretenues, les effectifs d'élèves sont pléthoriques, le manque de politique d'assainissement efficace est flagrant, les étalages dans les marchés ne sont pas adaptés...* », ont-ils énuméré. Présentation du programme Ville-santé à Pointe-Noire, il a été mis en place en 2004 avec l'appui technique de l'OMS. Le maire de la ville océane est le président des organes du comité intersectoriel. Ce programme n'a pas pu fonctionner correctement à cause de multiples facteurs. En s'intégrant au réseau Ville-santé de l'OMS, la ville entend : améliorer constamment la qualité de son environnement, favoriser le développement d'une communauté solidaire et participer à la vie de la cité, agir en faveur de la santé de tous et réduire les inégalités, développer une économie diversifiée et innovante, donner à chacun les moyens d'avoir accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité.

La réunion était présidée par Disso-Bakonga, secrétaire général de la commune de Pointe-Noire. À ses côtés : le docteur Jean Victor Mambou, coordonnateur du point focal et Jean de Dieu Bienvenu Konongo Babackas, conseiller en santé et environnement à l'OMS-Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ PUBLIQUE

Les spécialistes planchent sur les infections émergentes et réémergentes

Brazzaville abrite, depuis le 6 novembre, le 5^e congrès international de la Société africaine de pathologie infectieuse (Sapi) et le 1^{er} congrès de la Société congolaise de pathologie infectieuse et tropicale (Socopit).

Les assises qui prendront fin ce 8 novembre regroupent environ deux cents participants, parmi lesquels : des infectiologues, internistes, microbiologistes, épidémiologistes, pneumologues, pédiatres, hygiénistes, responsables de programmes de santé et de firmes pharmaceutiques. Ils sont venus de plus de treize pays, dont le Maroc, la France, les États-Unis d'Amérique, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, la RDC, le Burkina Faso et le Congo, pays hôte. La thématique principale : « Maladies émergentes et réémergentes » est divisée en plusieurs sous-thèmes, notamment : les arboviroses et autres viroses ; les maladies bactériennes à potentiel épidémique ; le paludisme, parasitoses et mycoses tropicales négligées ; l'infection à VIH et IST ainsi que les infections et les maladies non transmissibles.

Le président de la Sapi, le professeur Moussa Seydi, a rappelé les facteurs qui favorisent ces maladies. Il a, par exemple, cité les problèmes écologiques, l'intrusion de l'homme dans des foyers où existe un agent pathogène, le relâchement dans la vaccination, les échanges intercontin-

taux et la prescription de traitements inadaptés par les praticiens. Les autres facteurs sont : l'urbanisation, l'usage de drogues par voie intraveineuse ainsi que l'usage des agents infectieux dans la guerre bactériologique ou le bioterrorisme. « La fermeture du livre des maladies infectieuses n'est pas prévue à l'état actuel de nos connaissances malgré les efforts et les résultats importants obtenus dans la lutte contre ces maladies. Ceci d'autant plus que les infections tuent plus de 17 millions de personnes par an et que des épidémies apparaissent régulièrement. Cependant, sans nul doute, la pandémie émergente la plus connue à l'heure actuelle est l'infection par le VIH, sachant que d'autres moins fréquentes sont tout aussi, sinon plus, redoutables », a-t-il rappelé.

Selon lui, dans les pays dits à ressources limitées, plus de 40% des décès sont dus aux maladies infectieuses. C'est ainsi que Moussa Seydi a salué l'action de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la lutte contre la plupart des maladies infectieuses et la mise en place d'un Règlement sanitaire international.

Les maladies infectieuses menacent encore de nombreuses vies humaines. Présidant la cérémonie, en sa qualité de président des ministres africains de la Science et de la Technologie, Bruno Jean Richard Itoua a rappelé

que les maladies infectieuses avaient toujours occupé le premier rang en pathologie humaine et constituaient un problème majeur de santé publique depuis l'antiquité. Malgré les progrès indéniables réalisés en soins curatifs, a-t-il souligné, ces maladies menacent encore de nombreuses vies animales et humaines. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique est également revenu sur l'engagement des États membres de l'Union africaine de consacrer 15% de leurs recettes budgétaires au secteur de la santé, en plaçant en tête, la lutte contre les maladies infectieuses telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Pour lui, des solutions efficaces et durables ne pourront être trouvées sans une recherche scientifique de qualité et sans l'utilisation d'équipements techniques de haute résolution. « *Au-delà des investissements financiers que les États se sont engagés à réaliser, des changements drastiques de paradigmes sont nécessaires afin de nous amener à travailler en équipes, à collaborer davantage, à mettre en relief la transversalité des thématiques permettant de comprendre, d'analyser et de traiter notamment les germes et les virus mutants.* », a conclu Bruno Jean Richard Itoua.

Parfait Wilfried Douniama

INTEMPÉRIES

Certaines avenues de Makélékélé rendues impraticables

La pluie diluvienne qui s'est abattue hier à Brazzaville a endommagé une partie de l'avenue de l'Auberge de Gascogne rendant difficile la circulation des habitants des quartiers Kingouari, Massina, Kinsoundi, Barrage et Nzoko, dans le 1^{er} arrondissement de Brazzaville.



Les eaux de la rivière Mfilou débordent

Le spectacle était désolant, ce jeudi 7 novembre, sur cette partie de l'avenue communément appelée « Abattoir ». Les riverains de ces quartiers, dans l'impossibilité de se déplacer à pied ou en véhicule, devaient se laisser transporter sur le dos moyennant la somme de 200 FCFA. D'autres ont réussi à contourner l'avenue en passant par Mfilou Pk avant de regagner le centre-ville. Il faut signaler que des travaux ont été amorcés depuis la fin de la saison sèche afin de relever le pont de « L'abattoir » pour permettre l'écoulement des eaux de la rivière Mfilou qui, constamment, sortent de leur lit à cet endroit. Sauf qu'à ce jour, les travaux ne sont pas finis.

L'année dernière à la même période, la furie des eaux de la rivière Mfilou avait déjà paralysé cette voie qui était restée coupée pendant des semaines. « *Nous nous posons la question sur le genre de travaux qu'on entreprend sur cette voie car dès que les premières pluies arrivent, le même spectacle se reproduit* », s'est insurgé un habitant de la zone. « *Où sont passés les ingénieurs en génie civil ? Les dégâts ne sont pas encore humains mais la chance ne sourit pas deux fois et à force de colmater seulement les brèches ou de faire du provisoire, les conséquences à long terme risquent d'être beaucoup plus dommageables* », a ajouté un autre habitant.

Hermione Désirée Ngoma

POINTE-NOIRE

Le consul général du Sénégal installé dans ses fonctions

La cérémonie s'est déroulée le 7 novembre dans la salle de conférence de l'hôtel Elais sous les auspices de Batoura Kane Niang, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal au Congo et en présence des autorités départementales.



L'ambassadrice du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, installant le consul général. "adiac"

Installé dans la ville océane depuis une vingtaine d'années, Abdourahmane Kane a été élevé au poste de consul général, le 2 août 2013, par lettre consulaire du président de la République sénégalaise à l'ambassadrice. « *Par lettre consulaire, en date du 2 août 2013, son excellence Macky Sall a décidé de proposer à son frère et ami, son excellence Denis Sassou N'Guesso, la nomination d'Abdourahmane Kane au poste de consul général du Sénégal à Pointe-Noire* », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : « *En réponse à cette lettre, le 10 août, le président Denis Sassou N'Guesso a bien voulu accepter cette proposition.* »

D'après l'ambassadrice sénégalaise, Abdourahmane Kane est un modèle de bravoure, de courage et de générosité, de respect envers l'autre, courtois et toujours disponible pour sa communauté. « *C'est cette disponibilité envers ses compatriotes qui a poussé les hautes autorités de mon pays à le choisir pour ce poste. Soyez assuré qu'il vous sera d'un grand apport dans la gestion quotidienne de nos compatriotes installés dans votre belle ville océane* », a-t-elle souligné. Batoura Kane Niang a, par ailleurs, demandé à la diaspora sénégalaise de Pointe-Noire d'entretenir les bonnes relations qui existent entre les deux

pays et surtout de faciliter la tâche au consul et aux autorités congolaises. « *Je souhaite qu'il jouisse des honneurs, de l'autorité, de la prééminence et des prérogatives attachés à ladite charge. J'ordonne à tous mes compatriotes de la ville océane de le reconnaître comme leur consul et représentant auprès des autorités de cette ville* », a-t-elle conclu. Prenant la parole, le directeur départemental des Affaires étrangères et de la Coopération de Pointe-Noire, par intérim, Omer Blanc Oyobé, a rappelé que le Sénégal avait ouvert sa représentation consulaire en 2000.

Charlem Léa Legnoki

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable)
9, Rue Jeanne d'Arc – Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.



RECHERCHE CONSULTANTE EN COMMUNICATION

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET recherche une consultante en communication bilingue possédant des compétences solides en expression orale et écrite, ainsi que dans l'utilisation de l'outil informatique (Word, PowerPoint et Excel). Elle devra être dynamique et proactive, capable de rendre compte de façon pertinente et de s'organiser.

La candidate est invitée à déposer sa lettre de motivation et son CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2ième étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante :

secretariat@cdseminet.com.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com - Relations clients : +242 04 509 0 509 (Congo) / 133 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relations.clients@flyeca.com

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo!

Ordinateur portable **SAMSUNG**

Processeur Intel
Ecran 15.6"
2 Go de RAM
320Go de disque dur
GARANTIE 1 AN

199.000
FCFA HT

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 06 5777 888 - 06 689 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kait Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 63 63 - 06 866 67 66

Dans la limite du stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

POINTE-NOIRE

Mise en place d'un conseil départemental de la jeunesse

Le 6 novembre, à la chambre consulaire de Pointe-Noire, ont été mis en place ledit conseil, son bureau exécutif et une commission de suivi et évaluation.

Convoqués par le bureau du Conseil national de la jeunesse (CNJ), les travaux ont été ouverts par Philippe Sama, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, représentant le préfet. Ils ont été dirigés par un présidium composé de Vincent Ferdinand Manu Poaty, directeur général de la Jeunesse, représentant le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, de Almighty Kevin Nguimbi, délégué du CNJ (président dudit présidium), des directeurs départementaux de la Jeunesse et de l'Éducation civique de Pointe-Noire et du Kouilou. À l'issue des travaux, un conseil de soixante-cinq membres, délégués des jeunes des six arrondissements de la ville et de la sous-préfecture de Tchiamba Nzassi, a été démocratiquement mis en place ainsi qu'un bureau exécutif de cinq membres, présidé par Lekwis Brant Malalou, pour un mandat de trois ans.

Au terme des travaux, les jeunes ont formulé des recommandations au gouvernement et au ministère de l'Éducation civique. Ils proposent la création et la protection des équipes



Les membres du bureau exécutif du conseil départemental de la jeunesse de Pointe-noire. (© Adiac)

ments socio-éducatifs de la jeunesse ; l'organisation de concertations sur l'entrepreneuriat juvénile ; la création d'une banque pour l'insertion, la réinsertion et le renforcement des capacités productives des jeunes ; le soutien à la promotion du mouvement associatif au Congo. « Nous assurons les autorités de Pointe-Noire de notre engagement à accompagner les pouvoirs publics dans la réalisation effective et sans condition des conclusions de nos travaux », ont-ils déclaré, avant de faire la promesse de soutenir la réalisation effective et efficace des objectifs du programme de société du président de la République. Après avoir loué « le pragmatisme du ministre de la jeunesse et de l'éducation civique dans la recherche des solutions aux problèmes des

jeunes », Jean Tchivika, directeur départemental de la Jeunesse de Pointe-Noire, s'est félicité de la mise en place du conseil et du choix de ceux qui l'animeront. Le CNJ est une plateforme de mouvements et associations, qui servira d'interface entre la jeunesse et les autorités.

Ses membres sont des jeunes âgés au plus de 35 ans. Avant le début des travaux, les participants ont été instruits de son rôle d'organe consultatif pour le gouvernement de la République, ayant pour objectif de fédérer toutes les intelligences présentes dans les structures socio-éducatives de la jeunesse (association, ONG, coopératives, mutuelles...). Ils ont aussi été édifiés sur la Charte nationale de la jeunesse.

Prisca Condhet

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Congo candidat à sa propre succession pour la période 2015-2017

Le ministre congolais de la Communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Bienvenu Okiemy, a annoncé la candidature de la République du Congo en marge de la 17^e session de l'Examen périodique universel (EPU), tenue récemment à Genève, en Suisse.

Dans le but de continuer d'agir au sein du Conseil des droits de l'homme, en qualité de membre, le Congo a déjà pris la résolution de solliciter le soutien des pays membres de cette institution. Ceci en vue du renouvellement de son mandat au Conseil des droits de l'homme, pour la période 2015-2017. « Nous saisirons en temps opportun, chacun des États membres à cet effet par voie diplomatique. J'ai pleinement confiance que ce message, qui tient de notre volonté commune de voir continuer de s'élargir les espaces de liberté au Congo, recevra l'écho souhaité. C'est aussi l'intérêt que nous manifestons, dès aujourd'hui, de continuer d'agir au sein de ce Conseil, en qualité de membre », s'était exprimé le ministre Bienvenu Okiemy au cours d'une réception des ambassadeurs de certains pays présents à ces assises.

S'agissant de la 17^e session de l'EPU, quinze pays membres des Nations unies étaient concernés par cette revue, parmi lesquels le Congo. Cette étape est considérée comme l'un des piliers sur lequel s'appuie le Conseil des droits de l'homme. Il rappelle aux États, leurs responsabilités de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de l'homme et libertés fondamentales. Le rapport national du Congo portait sur la mise en œuvre des recommandations issues du premier cycle de l'EPU en 2009. Selon le chef de la délégation congolaise, ce rapport a été élaboré et adopté sur la base d'une procédure inclusive impliquant le gouvernement à travers une commission interministérielle et la société civile. Il s'agit notamment de

l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture-Congo (ACAT), l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) et le Réseau national des populations autochtones du Congo (Renapac). Il prend également en compte les questions posées à l'avance par certains États et par les organisations non gouvernementales.

Le Congo a toujours fait entendre sa voix partout où ces valeurs sont remises en cause

Après cette présentation, le groupe de travail du Conseil des droits de l'homme a tiré une série de recommandations pour chaque État. Le Congo en a eu 168 dont 139 acceptées par la délégation congolaise ; 22 acceptées et en cours de mise en œuvre et 7 reportées à la session de fond prévue pour le premier trimestre 2014. « La République du Congo prend acte des recommandations faites. Nous ne ménagerons aucun effort pour les mettre en œuvre. Pour les recommandations qui ont été reportées, une réponse écrite sera donnée dans les limites du calendrier retenu par le conseil », s'est engagé Bienvenu Okiemy, précisant que la société congolaise devait encore se donner le temps d'absorber ces questions afin de les réguler, en temps opportun. Depuis son accession à l'indépendance, a-t-il ajouté, l'engagement politique du Congo, aux plans national et international en faveur de l'ensemble des vraies valeurs reste constant. Car, partout où ces valeurs sont remises en cause, le Congo a toujours fait entendre sa voix. Rappelons qu'à l'occasion de son premier passage à l'EPU en 2009, le Congo a accepté 51 recommandations formulées par quarante-quatre États membres. Reconnaisant que certains objectifs restaient encore à atteindre, le ministre Bienvenu Okiemy a souligné qu'une plus grande attention a été accordée à la mise en œuvre de ces recommandations.

Parfait Wilfried Douniama

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes	Code	Coût
30 minutes	71/07/0000	300 FCFA
15 minutes	71/07/0000	150 FCFA

Parlez plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.warid.cg | 04-40001 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

« Le Lycée français Saint Exupéry lance un appel à candidatures pour des postes d'enseignants suppléants éventuels au 1^{er} degré. Les candidats sont priés de déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae au lycée avant le 18 novembre 2013. La possession de diplômes français sera fortement appréciée ».

MÉDIAS

Les patrons des médias d'Afrique réunis à Addis-Abeba

Organisé par l'ONG Initiative des médias d'Afrique (AMI) que dirige Amadou Mahtar Ba, ce 6^e Forum des leaders des médias d'Afrique (AMLF) s'est ouvert hier à Addis-Abeba, sur le thème « Médias et renaissance africaine », et s'achève ce 8 novembre.

Dans un communiqué de presse, Amadou Mahtar Ba souligne : « La liberté de la presse et la liberté d'expression constituent des éléments essentiels garants d'un continent stable, dynamique et en pleine croissance. Les leaders des médias du continent contribueront à ce dialogue de façon ouverte et franche à Addis-Abeba. » Le communiqué note également que les délégués à ces assises

doivent débattre des enjeux fondamentaux qui font face au secteur des médias du continent. Au terme des trois jours de travaux, les responsables des médias africains élaboreront des stratégies afin de trouver des solutions permettant au secteur de jouer un rôle important dans l'émergence d'une Afrique forte, dynamique et favorisant la cohésion sociale. Une impressionnante brochette d'intervenants mettra en exergue le lien indissociable qui existe entre les médias et la renaissance africaine, à travers une combinaison de sessions plénières et de réunions en groupes restreints. Ces intervenants aborderont une série de questions, y compris le grand besoin d'infrastructures et d'institutions

solides pour améliorer la vie des citoyens mais également la nécessité d'améliorer et de renforcer le paysage médiatique du continent. « AMLF 2013, note le communiqué, est aussi une vitrine exceptionnelle des projets phares et innovants à travers le continent dans les domaines de l'innovation numérique, du leadership et de l'éthique mais aussi des nouveaux modèles commerciaux dans le secteur des médias. » Le document note par ailleurs qu'un panel spécial sera organisé ce 8 novembre avec pour thème : « Pratique et défis de la liberté de la presse en Afrique : exemples de l'Éthiopie, du Kenya, du Mali, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie ». La particularité de la sixième édi-

tion d'AMLF, est que les chefs d'État présents à ces assises animeront cette année une table ronde, aujourd'hui, avec pour thème : « Créer un environnement favorable au développement des médias en Afrique : financements, éthique, innovation technologique et liberté ». Au ombre des interventions, celle du président Kényan, Uhuru Kenyatta. Parmi les personnalités présentes à ces assises : le Premier ministre éthiopien, Hailemariam Dessalegn, le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le docteur Carlos Lopes, la présidente de la Commission de l'Union africaine, le Dr Dlamini Zuma, et le président du groupe de la Banque africaine de

développement, le Dr Donald Kaberuka. L'initiative des médias d'Afrique est l'une des plus grandes coalitions d'associations des propriétaires de médias du continent. Son but est de servir de catalyseur pour le renforcement des médias en Afrique, en mobilisant et en renforçant les outils, les ressources en matière de connaissances et de capacités techniques, afin que les médias d'Afrique puissent jouer un rôle efficace au service de l'intérêt général dans leurs sociétés respectives. AMI aide aussi à l'élaboration de normes professionnelles, à promouvoir la viabilité financière, à l'adaptabilité technologique et à l'engagement citoyen.

Tiras Andang

COOPÉRATION

Le Congo et le Rwanda passent en revue leur coopération

Le transport aérien, le commerce, le tourisme, l'environnement, l'habitat et la sécurité sociale sont autant de questions qui figurent à l'ordre du jour de la 3^{ème} grande commission mixte Congo-Rwanda qui se tient du 7 au 9 novembre à Brazzaville après celle de 2011 à Kigali.

L'ordre du jour prévoit aussi l'examen de la situation des réfugiés rwandais au Congo dont la clause de cessation du statut de réfugié a pris fin depuis juin 2013. Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, a expliqué que les assises de Brazzaville permettront aux deux parties de faire le point sur les procédures de ratification des accords bilatéraux dans les

domaines du commerce et du transport aérien, signés lors de la dernière session de la commission mixte à Kigali et d'envisager la possibilité de poursuivre les consultations et les négociations en vue de la finalisation des accords demeurés en examen.

Le Ministre a également souhaité que la troisième grande commission mixte Congo-Rwanda soit l'occasion de mettre en œuvre d'autres engagements souscrits lors de la 2^{ème} commission. Il s'agit notamment, a rappelé Basile Ikouébé, de la finalisation du projet visant la ligne aérienne Kigali-Pointe-Noire (vols cargo et vols passagers), la mise en place du comité technique mixte commercial, la mise en place d'un partenariat entre la Société de pro-

motion immobilière du Congo et l'Office rwandais de l'habitat. Parmi les projets que Basile Ikouébé souhaite également voir aboutir au cours de cette grande commission, il y a la signature des contrats entre les services en charge du tourisme dans les deux pays et l'établissement d'un partenariat dans le domaine de la sécurité sociale.

Basile Ikouébé s'est, par ailleurs, réjoui de la coopération fructueuse qui existe entre Brazzaville et Kigali ces dernières années depuis la visite d'État du président rwandais Paul Kagamé, effectuée au Congo en novembre 2010 suivie de celle de son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso à Kigali une année après. « Depuis, des échanges

multiformes viennent enrichir ce partenariat que nous voulons exemplaire dans le cadre de l'intégration sous régionale et de construction d'une Afrique unie, prospère, débarrassée des conflits fratricides », a-t-il conclu.

La ministre rwandaise des Affaires étrangères et de la coopération, Louise Mushikiwabo, a pour sa part plaidé pour que les conclusions de cette grande commission mixte lève des barrières aux hommes d'affaires rwandais qui veulent investir au Congo en leur facilitant les procédures de délivrance des visas d'entrée. Elle a également exprimé la volonté de son pays de revenir dans le cercle des pays de la Communauté économique des États

d'Afrique centrale (Céac) dont le plaidoyer sera engagé lors de la prochaine session des États membres de la communauté.

« La République du Congo est un allié important du Rwanda en Afrique. Nous attendons impatiemment la réadmission officielle du Rwanda au sein de la Céac. Le Rwanda en a fait la demande et nous n'attendons que le prochain sommet de la communauté pour marquer visiblement le retour du Rwanda au sein de ses frères d'Afrique centrale. Nous comptons d'ailleurs sur le soutien du Congo », a-t-elle déclaré annonçant également l'ouverture très prochainement d'une ambassade du Rwanda au Congo.

T.A.



TerraTech

Le monde de l'informatique



Acer Aspire E1-530

Intel® Processeur 1.8GHz

Ecran HD Led 15.6

2GB DDR3 Memoire

500GB Disque Dur

6-Cell Li-ion Battery




+

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S

Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville

Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Les Casques bleus face à une hausse des menaces

Dix jours après l'attaque contre un convoi de l'Unité de police de la Mission hybride ONU-UA au Darfour (MINUAD) perpétrée le 13 octobre dans l'ouest du Darfour dans laquelle trois soldats sénégalais ont été tués, deux Casques bleus tchadiens de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont perdu la vie dans le nord-est du Mali le 23 octobre. Lors d'un attentat-suicide à la voiture piégée contre un poste de contrôle à Tessalit.

Ces incidents démontrent, une fois de plus, que le personnel des Nations unies, notamment les forces de maintien de la paix déployées dans les pays et régions déchirés par les conflits, est confronté à une hausse des menaces à la sécurité préoccupantes. Parmi les 15 opérations de maintien de la paix des Nations unies en cours à travers le monde, huit sont en Afrique, notamment au Darfour, au Mali, en République démocratique du Congo (RDC), au Soudan du Sud, au Sahara occidental, en Côte d'Ivoire, au Libéria et à Abyé au Soudan.

Climat d'insécurité en Afrique

Sur l'ordre du Conseil de Sécurité des Nations unies, les Casques bleus sont chargés de maintenir et de rétablir la paix dans des pays ou régions en proie aux conflits, en protégeant les civils, en facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire, en surveillant l'application des cessez-le-feu, en aidant le désarmement ou la formation de la police, etc.

Malgré le rôle noble de ces missions

onusiennes de maintien de la paix, ces dernières années, les actes de violence contre leurs personnel, convois ou lieux de travail en Afrique, sous la forme d'agressions, de meurtres, d'enlèvements, ou encore d'attentats à la voiture piégée ne cessent de se multiplier, entraînant de lourdes pertes en vies humaines.

Selon les données disponibles sur le site Internet de l'ONU, jusqu'au 31 août 2013, 461 Casques bleus (soldats, policiers et observateurs militaires) des huit missions onusiennes de maintien de la paix en Afrique ont perdu la vie pendant leur service.

Hormis les deux drames au Darfour et au Mali survenus ce mois-ci, d'autres incidents tragiques au cours de l'année 2013 en Afrique ont fait des victimes chez les Casques bleus.

En RDC, à la suite du meurtre d'un Casque bleu tanzanien de la brigade d'intervention de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) lors des affrontements du mois d'août avec le Mouvement du 23 mars (M23) dans l'est du pays, la perte de deux autres Casques bleus d'origine tanzanienne de la même brigade a été signalée en septembre. Auparavant, une attaque perpétrée sur un convoi de la MONUSCO dans la province du Sud-Kivu en RDC, le 7 mai, avait entraîné la mort d'un soldat pakistanais.

Au Soudan, sept Casques bleus tanzaniens ont été tués et 17 autres blessés au cours d'une attaque menée contre une patrouille de la MINUAD au Darfour du Sud le 13 juillet.

Au Soudan du Sud, au moins cinq sol-

dat de la paix indiens ont été tués dans une attaque menée par des activistes non identifiés contre un convoi de la mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans l'état de Jonglei le 9 avril. Au cours de la dernière décennie, l'instabilité de la situation politique dans plusieurs pays africains, marquée par des affrontements armés, des guerres civiles ou des conflits religieux, a conduit à une augmentation du nombre et de l'ampleur des opérations de maintien de la paix des Nations unies dans la région.

Parallèlement, la recrudescence des activités terroristes et extrémistes sur le continent, menées par des organisations telles que Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) en Afrique du Nord et de l'Ouest, les Shebab en Somalie, ou encore le Boko Haram au Nigeria, a continué de présenter de nouveaux défis à la paix et à la sécurité, en complexifiant les tâches des forces onusiennes de maintien de la paix et en augmentant les menaces à leur sécurité.

Malgré les efforts déployés par l'ONU et l'Union africaine (UA) en vue d'un renforcement de la paix en Afrique, le retard en terme de développement économique et social dans la majorité des pays africains les empêche de créer rapidement une force interafricaine permanente de maintien de la paix qui serait entièrement compétente pour régler des conflits importants sur le continent.

L'ONU préoccupée par la sécurité de son personnel

Qualifiant la sûreté et la sécurité du

personnel des Nations unies de priorité, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, estime -- selon un rapport intitulé "Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations unies" présenté jeudi dernier à l'Assemblée générale -- que le personnel des Nations unies est confronté à un climat de plus en plus dangereux et se heurte à une série de menaces inédites dans l'histoire des Nations unies. « Les attaques directes contre les Nations unies sont un phénomène inquiétant qui s'est développé au cours de la dernière décennie, et ces attaques sont de plus en plus violentes et complexes », a souligné le chef de l'ONU.

Selon le rapport, les incidents graves dans lesquels des membres du personnel des Nations unies ont été tués ou blessés sont passés de 1.759 en 2011 à 1.793 en 2012.

Ban Ki-moon a appelé les États membres et les gouvernements des pays hôtes à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour améliorer l'environnement opérationnel du personnel et autres travailleurs humanitaires onusiens et à s'engager à faire traduire en justice les auteurs de crimes et d'actes de violence contre ces personnes.

En outre, il a exhorté tous les États membres de l'ONU qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Protocole facultatif relatif à la « Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé » ou à y accéder.

Sions de maintien de la paix de l'ONU

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine a toujours vivement soutenu et activement participé aux missions de maintien de la paix des Nations unies.

À la requête des Nations unies, le gouvernement chinois a décidé d'envoyer prochainement 400 militaires au Mali pour rejoindre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), notamment des équipes médicales, d'ingénierie et de gardes.

Il s'agira du premier déploiement chinois chargé de la sécurité dans une mission de maintien de la paix des Nations unies et de la 30^e mission à laquelle participent les Casques bleus chinois.

Selon le porte-parole du ministère chinois de la Défense, Yang Yujun, la force de sécurité chinoise est une équipe de gardes qui sera principalement chargée de la sécurité du quartier général de la MINUSMA et des zones d'habitation des Casques bleus.

Depuis son premier déploiement de militaires en 1989 pour une opération onusienne de maintien de la paix, la Chine a déjà envoyé jusqu'ici plus de 20.000 soldats, policiers et responsables des affaires civiles pour participer à des missions de l'ONU, ce qui fait de la Chine la première source de Casques bleus et le principal contributeur aux missions de maintien de la paix parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Participation chinoise dans les mis-

Xinhua

Le Réseau panafricain des journalistes condamne l'assassinat des journalistes de RFI au Mali

Dans une déclaration, le président du Réseau panafricain des journalistes, Adrien Wayi Lewi, a vivement condamné l'assassinat le 2 novembre dernier à Kidal au Mali, de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, envoyés spéciaux de Radio France internationale (RFI).

En voici la teneur : « Émotion et consternation, voilà le sentiment ressenti dans la quasi totalité des ré-

dactions de la presse africaine suite à l'odieux assassinat de nos deux confrères de RFI, lâchement abattus à Kidal dans le Nord Mali pour avoir voulu simplement informer. Ghislaine et Claude ont comblé une partie de leur vie en parlant de celle des autres. Telle était leur passion. Le Réseau panafricain des journalistes rappelle que les journalistes ne sont

ni auteurs ni acteurs dans les conflits. Dans des zones de combat, ils sont considérés comme des personnes civiles et de ce point de vue, ils ont droit à une protection. En assassinant Ghislaine et Claude, ces criminels oublient peut-être qu'ils viennent de priver l'humanité de toute une richesse. »

Tiras Andang



AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com



Aéroports du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Gusso d'Ollombo.

2. FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3. DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aérogare BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aérogare de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aérogare de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare d'Ollombo.

4. CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

-Le règlement de la consultation

-Le cahier des clauses techniques particulières

-Le cahier des clauses administratives particulières

-Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5. DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6. VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève BP 1110 - Tél.: (242) 05 560 17 78 / 06 665 44 65
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39
www.cfaomotors.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

TOYOTA



Programme relatif aux obsèques

Les obsèques d' Alain Germain Lebolo décédé le 29 octobre 2013 à Brazzaville.

Date : vendredi, 8 novembre 2013
 9h00 : Levée de corps à la morgue Municipale de Brazzaville
 11h00 : recueillement suivi de l'absoute au domicile du disparu sis 94 Avenue de France Poto-poto
 13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka
 15h : Fin de la cérémonie

REMERCIEMENTS



M. Ngoulou-Moutsouka remercie le ministre des Sports, parents, amis et sportifs du soutien multiforme qu'ils ont témoigné suite au décès inopiné de son épouse Kinouany Mahoukou Véronique décès survenu le 22 octobre 2013 à Brazzaville. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde reconnaissance.



Suite au décès de leur regrettée mère, sœur, grand-mère Antoinette Bamda survenu le 21 octobre 2013 à Saint Benoit Boundji et inhumée le 23 du même mois. Patrice Pele, le lieutenant Célestin Mbouengué et famille remercient le couple Onangandzéssi (Maitre Onass) Opendza Elanguï, Otomba, les amis et connaissances pour leur affectueuse assistance morale, matérielle et financière. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

In memoriam

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.
 9 novembre 2008 – 9 novembre 2013, voici 5 ans jour pour jour que Fortuné Bazonguëla nous a quitté. Nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé, notamment les enseignants du groupe scolaire La Fleur, la mutuelle « Tout va rester », d'avoir une pensée pieuse pour lui.
 Ya Fo, ta maman, tes sœurs et ton frère ne t'oublieront jamais.
 Paix à ton ame.



7 novembre 2010 – 7 novembre 2013
 Il ya 3 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre chère mère, belle-mère et grand-mère Gabrielle Mbassi « Maman Gaby ». En ce triste anniversaire, nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour le repos de ton âme.
 A cet effet, des messes d'actions de grâces seront dites le jeudi 7 novembre 2013 à 6h 15mn en la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, et le dimanche 10 novembre en la paroisse Saint Grégoire de Massengo Brazzaville à 6h30mn.



TITRE HONORIFIQUE

Alassane Ouattara élevé au titre d'académicien des sciences d'Outre-mer

Le président ivoirien a été admis, le 4 novembre à Paris, comme membre associé de l'Académie des sciences d'Outre-mer (Asom), en présence du président burkinabè, Blaise Compaoré, du Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et de l'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus.

Le président français, François Hollande, s'était fait représenter par la ministre de la Francophonie, Yamina Benguigui. Une minute de silence a été observée en mémoire des journalistes de RFI assassinés le 2 novembre, à Kidal dans le nord du Mali. L'ancien ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Jean-Marc Simon, a salué Alassane Ouattara, celui « qui a su redonner sa place à la Côte d'Ivoire ». Second chef d'État africain après Blaise Compaoré à siéger comme membre de l'Asom, Alassane Ouattara est intervenu sur le thème « l'Afrique dans le monde ». Il a égrené les performances économiques de son pays et de l'Afrique. Et le président ivoirien

de souligner que six des dix pays ayant le taux de croissance les plus élevés dans le monde sont en Afrique ; et que les coups d'État étaient en diminution et les élections de plus en plus transparentes. Il a plaidé pour l'entrée du continent « dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies » et qu'il cesse ainsi d'être « absent dans cette haute catégorie de l'instance mondiale chargée de la paix et de la sécurité internationale ». Alassane Ouattara pense que la réforme de la gouvernance mondiale, qui est inévitable, ne sera crédible que lorsque l'Afrique y occupera « une place de choix ». Selon le président ivoirien, l'Afrique aspire désormais « à être assise autour de la table où se prennent les décisions la concernant ». Il a insisté sur les bonnes performances économiques qui font que « l'Afrique est en passe de réussir son décollage économique tout comme la Chine, il y a trente ans, et l'Inde il y a vingt ans », d'après la Banque mondiale (BM).

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

Publication des finalistes du Prix ONE pour l'Afrique

Doté d'une enveloppe annuelle de 100 000 dollars US, le Prix ONE pour l'Afrique dont les noms des récipiendaires de l'édition 2013 ont été rendus publics le lundi 4 novembre, célèbre les innovations et les progrès réalisés par les organisations de la société civile africaine en direction de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans le continent.

Pour cette année, les finalistes sont les organisations suivantes : Zambia Open Community Schools (ZOCS) de la Zambie ; Doper l'Entrepreneuriat par la Finance Innovante et Solidaire (DEFIS) du Mali ; Jerusalem Children and Community Development Organization (JeCCDO) de l'Éthiopie ; Agricultural Non-State Actors Forum (ANSAF) de la Tanzanie ; Friends of the Global Fund Africa du Nigeria ; et le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) du Burkina Faso. « Le lauréat du Prix One Afrique sera proclamé officiellement lors d'une cérémonie qui se tiendra à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 8 novembre 2013 dans le cadre du African Media Leaders Forum », souligne un communiqué.

Les précédents lauréats de ce prix prestigieux sont : Positive-Generation (PG) du Cameroun en 2012 ; le Groupe de Réflexion et d'Action, Femme Démocratie et Développement (GF2D) du Togo en 2011 ; SEND-Ghana du Ghana en 2010 ; Slums Information Development and Resources Centres (SIDAREC) du Kenya en 2009 ; et Development Communications Network du Nigeria en 2008.

La directrice pour l'Afrique de ONE, Siphon

Moyo, a salué le travail de ces organisations retenues, et lancé un appel pour que d'autres prennent exemple sur leur détermination et leur sens de l'innovation. « Ces finalistes constituent quelques-uns des promoteurs du développement et des agents de changement les plus innovants en Afrique. Ils forment un avenir meilleur pour leurs frères et sœurs grâce à leur travail incroyable, souvent accompli à la seule force de la volonté et de la détermination. Les finalistes ont prouvé leur efficacité en aidant leurs collectivités à réaliser des progrès en direction des cibles spécifiques des OMD, qu'il s'agisse de réduire de moitié l'extrême pauvreté, de stopper la propagation du VIH/sida, ou de dispenser une éducation primaire pour tous », a-t-elle déclaré. Notons que ONE est une organisation mondiale de campagne et de plaidoyer. Elle compte plus de 3,5 millions de membres engagés dans la lutte contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables, particulièrement en Afrique.

Le mouvement est apolitique et a pour ambition de sensibiliser le public, collaborer avec les dirigeants politiques afin de lutter contre le sida et les maladies évitables, accroître les investissements dans l'agriculture et la nutrition, et exiger une plus grande transparence dans les programmes de lutte contre la pauvreté.

Signalons que ONE n'est pas un organisme d'octroi de subventions ; ne lève pas de fonds auprès du public et ne bénéficie pas non plus de financements publics.

Nestor N'Gampoula

DIPLOMATIE

James Swan, nouvel ambassadeur des États-Unis en RDC

Le diplomate américain connaît bien la RDC, pour y avoir travaillé comme chef de mission adjoint de 2001 à 2004 et responsable du bureau pour le Zaïre/Congo à Washington de 1996 à 1998.

L'ère James Entwistle comme ambassadeur des États-Unis en RDC appartient désormais au passé. Depuis le 1er novembre, date de la présentation de ses lettres de créance au président Joseph Kabila, le nouveau représentant de Washington en terre congolaise James C. Swan. Il a réitéré au président congolais le plein soutien de son pays à la RDC pour la restauration de la paix et la reconstruction en cours. Il est le 18e ambassadeur américain à être accrédité en RDC, pays qu'il connaît bien, pour y avoir travaillé comme chef de mission adjoint de 2001 à 2004, et comme responsable du bureau pour le Zaïre/Congo à Washington de 1996 à 1998. En tant que membre de carrière du service diplomatique des États-Unis, l'ambassadeur Swan était récemment représentant spécial des États-Unis pour la Somalie. Il a précédemment été ambassadeur à Djibouti. Avant cela, l'ambassadeur Swan était sous-secrétaire d'État Adjoint aux Affaires africaines à Washington, DC. Durant sa longue carrière, l'ambassadeur Swan a occupé des fonctions



L'ambassadeur James Swan

dans un certain nombre d'autres bureaux au sein du département d'État et dans des ambassades américaines à l'étranger.

James Swan est détenteur d'une licence de la school of foreign service de Georgetown University, une maîtrise de la school of advanced international studies de John Hopkins university et une maîtrise en études de sécurité nationale, obtenue avec distinction, au national war college de la National defense university. Il est en RDC avec sa femme et ses deux enfants.

Cinq autres ambassadeurs ont également déposé leurs lettres de créances auprès du président Kabila, le 1er novembre au Palais de la Nation. Il s'agit de Paulo Uchoa Ribeiro Filho du Brésil, Igor Evdokimov de Russie, Djefal Mahieddine d'Algérie et mesdames Elisabeth Rachel Ben David Annika de Suède et Giselle Balley Medegan du Bénin. Ils sont envoyés en RDC comme ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de leur pays respectifs.

Jeannot Kayuba

CHEF MILITAIRE DU M23

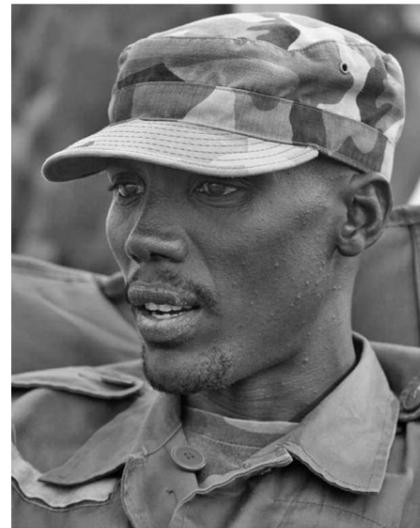
Sultani Makenga se trouverait en Ouganda

Le chef rebelle aurait franchi la frontière avec plusieurs centaines de ses hommes et se trouverait présentement entre les mains de l'armée ougandaise.

Où se trouve présentement le chef militaire du M23 ? Difficile de répondre à cette question tant les versions sont contradictoires. Après la prise des collines de Chanzu et Runyoni considérés comme les derniers bastions du M23, plusieurs de ses cadres s'étaient éparpillés en Ouganda et au Rwanda. Dans le lot, se trouvait bien Sultani Makenga qui, d'après certaines sources, se trouverait présentement en Ouganda. Le chef rebelle aurait été arrêté par les services de sécurité ougandais après avoir franchi la frontière avec plusieurs de ses hommes.

« Je peux vous confirmer qu'il est avec nous », avait confié sous le sceau de l'anonymat un officier ougandais à l'AFP. Entre-temps, aucune source officielle du gouvernement ougandais n'a jusque-là confirmé l'arrestation et la détention du chef rebelle avec son groupe alimentant ainsi les spéculations quant à sa localisation. En outre, l'on ne sait pas dire avec précision si le concerné est libre de ses mouvements ou s'il avait formellement fait acte de sa reddition aux autorités ougandaises.

D'autres sources indiquent, par ailleurs, que Sultani Makenga ne se trouvait pas parmi l'effectif des combattants rebelles (près de 1500) qui



Sultani Makenga, chef militaire du M23

avaient trouvé refuge en Ouganda après la défaite qu'on leur a infligée à Chanzu. Est-ce pour ne pas froisser les autorités congolaises que l'Ouganda fait une rétention volontaire de cette information ? Possible. Ce qui est sûr, c'est que la plupart des cadres militaires du M23 sont actuellement détenus en Ouganda et ils le seront jusqu'à l'aboutissement des pourparlers de Kampala dont on attend la publication d'une déclaration consacrant la fin des travaux.

Alain Diasso

RESSOURCES NATURELLES

Des ONG ont évalué le processus Itie en RDC

En plus des forces enregistrées par ce mécanisme, ces organisations ont également relevé des faiblesses et des défis à relever par le secrétariat technique du processus et le gouvernement.

Dans une déclaration faite au début de la semaine, à l'issue de la dixième journée d'évaluation du processus Itie en RDC, les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des ressources naturelles ont constaté quelques progrès réalisés. Mais elles ont également noté des faiblesses et des défis qui devront être relevés par le gouvernement et le secrétariat exécutif de l'Itie.

Ces ONG ont, entre autres, souligné la disponibilité, par le gouvernement, des moyens pour l'élaboration et la publication du rapport Itie-RDC 2011 ainsi que l'acceptation et l'adoption du périmètre et du seuil de matérialité par le comité exécutif, après un débat fructueux et ouvert entre les parties prenantes. Ces organisations ont également noté la forte implication de la société civile dans l'étude de cadrage ainsi que des déclarations pour le rapport Itie-RDC 2011 faites par la majorité des entreprises du périmètre.

Par contre, dans le nombre de défis et faiblesses, les ONG ont relevé le non-respect des délais définis dans la feuille de route au niveau de la mise en œuvre du processus. À en croire la société civile, cette situation risque de compromettre la validation.

Elles ont également souligné la faible productivité des antennes provinciales du Secrétariat technique de l'Itie, alors que la commission chargée d'amender le décret portant création, organisation et fonctionnement du comité exécutif Itie en RDC tarde à finaliser ses travaux.

Les ONG ont aussi regretté que la commission chargée de l'étude des écarts du rapport Itie n'ait jamais publié son rapport alors que le solde de vingt six millions sur les quatre-vingt-huit millions de dollars américains de la Dgrad ne soit toujours pas retracé par l'Inspection générale des finances.

La société civile a, en outre, fustigé l'accès difficile par le secrétariat technique de l'Itie au fonds multi bailleurs géré par la Banque mondiale, la création par la Gécamines d'une filiale à l'Ile Maurice ainsi que le recrutement sans appel

d'offres et non transparent de chefs d'antennes et du personnel du secrétariat technique.

Des actions concrètes

Fortes de ce constat, ces ONG ont sollicité du comité exécutif Itie-RDC de réactualiser la feuille de route et respecter le chronogramme pour la finalisation dans le délai du rapport Itie-RDC 2011 et de publier au 8 novembre, la liste des entreprises qui n'ont pas respecté le délai de transmission des données pour l'élaboration du rapport Itie-RDC 2011.

Elles ont aussi conseillé à cette structure de veiller à ce que toutes les entreprises fassent des déclarations sur la base des comptes audités conformément aux normes internationales et de disponibiliser aux parties prenantes le draft du rapport Itie-RDC 2011 au plus tard le 16 décembre 2013.

Dans le nombre des autres recommandations, on a noté la suspension de l'installation des antennes provinciales du secrétariat technique de l'Itie, l'organisation de l'évaluation des antennes existantes afin de supprimer celles qui ne sont pas viables et d'un atelier tripartite (gouvernement,

société civile et entreprises) pour l'analyse du draft du rapport Itie-RDC 2011 au plus tard le 18 décembre. Ces ONG ont également recommandé l'obtention du gouvernement, de la publication des contrats miniers non encore divulgués, facteur clé pour l'amélioration de l'exhaustivité du périmètre des flux du rapport Itie-RDC 2011 et l'accélération du processus d'adoption du décret amendé portant création, organisation et fonctionnement du Comité exécutif Itie en RDC.

Le comité exécutif Itie-RDC a également été exhorté au respect du délai en ce qui concerne la distribution des documents de travail afin de permettre aux représentants de la société civile et des entreprises de se préparer de manière adéquate et de participer pleinement et activement au processus, à l'adoption et la publication du rapport de la commission chargée d'analyser les écarts dudit rapport, etc.

Le gouvernement est, quant à lui, été appelé à sanctionner les entreprises qui n'ont pas transmis les données et les preuves d'audit pour l'élaboration du rapport Itie-RDC 2011 et de s'assurer que la feuille

de route réaménagée pour la finalisation du rapport Itie-RDC 2011 soit exécutée dans le délai et que le rapport sera publié au plus tard le 31 décembre 2013.

Les ONG ont également sollicité du gouvernement, la publicité du rapport de l'Inspection générale des finances sur la traçabilité de quatre-vingt-huit millions de dollars américains perçus par la Dgrad pour le compte du trésor public dans le rapport Itie 2012, la sauvegarde des acquis du processus Itie en RDC en dépit de tout éventuel changement à intervenir dans le cadre du futur gouvernement ainsi que la poursuite de la publication des contrats ayant pour objet les ressources naturelles conformément au décret du Premier ministre en la matière, les recommandations de la conférence de Lubumbashi et la matrice de gouvernance.

Ces associations ont, enfin, plaidé pour l'arrêt de la création de la filiale de la Gécamines à l'Ile Maurice. Alors qu'elles ont sollicité du secrétariat technique de l'Itie-RDC, la publication régulière de ses rapports annuels d'activités.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Près de 2000 opportunités offertes aux privés

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Jean Chrysostome Vahamwiti Mukesyayira, l'a annoncé aux partenaires au développement et milieux des affaires dès le début du Business meeting qui se tient du 7 au 8 novembre au Grand hôtel Kinshasa.

L'autorité a rappelé les potentialités agricoles de la RDC, encore à l'état intact. Invitées à prendre part à cette première grande réunion du genre dans l'histoire du pays, les délégations des onze provinces conduites, pour certaines, au plus haut niveau, par les gouverneurs de province, sont en train d'exposer leurs spécificités agricoles et les opportunités offertes aux exploitants agricoles. « La RDC va vous offrir près de 2000 opportunités d'investissements dans le secteur agricole que vous,

chers investisseurs, allez découvrir à travers la diversité des onze provinces. Ces opportunités ne sont qu'un échantillon qui s'enrichira chaque jour. Elles seront placées sur le site du ministère de l'Agriculture, avec une actualisation permanente. Il y aura aussi un CD qui vous sera remis à la fin de ces travaux pour vous permettre d'être les premiers à faire le choix. Le gouvernement vous invite à faire votre déclaration d'engagement pour l'investissement agricole en RDC ».

Pour cette première journée, plusieurs exposés et projections ont permis de comprendre les grands enjeux qui se jouent dans un secteur, certes, en perte de vitesse, mais qui demeure néanmoins une des pistes crédibles de relance de la croissance économique. En

effet, depuis le dernier discours du président de la République, la RDC semble bien décider à gagner le pari de relever son agriculture, en y associant pleinement le secteur privé à travers un cadre des affaires propice au développement des investissements agricoles. Selon les statistiques fournies par la Banque centrale du Congo, le secteur agricole a vu sa contribution au PIB passée de 17% en 1970 à 66%, son pic en 1966, avant de redescendre à 30% en 2012. Sa contribution au budget de l'État est passée de 32% en 1969 à moins de 1% entre 2002 et 2012.

La même baisse est aussi enregistrée pour sa part dans les exportations et, paradoxalement, cette situation a davantage profité à l'explosion des importations. Une preuve de plus de l'insécurité

alimentaire grandissante. Pour autant, la relance du secteur agricole ne va pas sans poser des questions de fond, notamment le déficit criant du budget public octroyé à l'agriculture, et l'aversion des banques à financer le secteur. L'on est effectivement passé de 26% entre les années 1969 et 1989 à seulement 5,6%, entre 2002 et 2012. La solution préconisée pour accéder au financement international est donc le Programme national d'investissement agricole capable d'aider le pays à capter 5,730 milliard de dollars US sur une période de huit ans, de 2013 à 2020.

Les objectifs visent à atteindre un taux de croissance annuelle de plus de 6% dans le secteur agricole, à réduire d'au moins 20% la faim, à créer le double des revenus actuels des producteurs, et à

créer plus d'un million d'emplois. Au jour d'aujourd'hui, le pays ne peut se prévaloir que des financements de l'ordre de 2,046 milliards de dollars US, représentant les contributions budgétaires du gouvernement et les apports des partenaires traditionnels. En somme, le gouvernement est encore à la recherche de 63% des investissements voulus. D'où l'intérêt que comporte cette rencontre dans sa stratégie. Toutefois, le ministère de l'Agriculture a insisté sur le fait que sa démarche à travers le Business meeting ne vise pas à collecter des fonds en faveur de l'État congolais comme appui budgétaire, mais plutôt de stimuler le secteur privé à investir. Toute une gamme d'actions est ainsi mise en œuvre pour l'encourager à investir.

Laurent Essolomwa

PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL

La Banque mondiale en mission de supervision du projet

La septième mission permettra à l'institution de revoir avec le gouvernement congolais et la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) la mise en œuvre de son plan de redressement.

Pendant vingt jours, soit du 6 au 26 novembre, une délégation de la Banque mondiale vient pour la septième fois superviser le projet de transport multimodal à Kinshasa et à Lubumbashi. L'objectif de cette mission se résume particulièrement en la réhabilitation et la modernisation des installations et du matériel roulant, des besoins en matière de soutien opérationnel ainsi que la préparation de la troisième phase du plan social du gouvernement et de la SNCC. Cette mission consistera également à revoir, avec les autres entreprises publiques de transport et les organismes concernés, l'état d'avancement de leurs activités relatives au projet. Il s'agit notamment de la Congolaise des voies maritimes, la Régie des voies aériennes, la Régie de voies fluviales (RVA) et la Société commerciale des transports et des ports.

D'après un communiqué de la

cellule d'exécution du Projet de transport multimodal, la délégation de la Banque mondiale discutera également avec l'Autorité de l'aviation civile et la Direction de la marine et des voies Navigables au sujet de leurs activités nouvellement ajoutées au projet afin de revoir l'état de préparation de ces dernières. En outre, des séances de travail sont prévus avec certains membres du gouvernement congolais sur le statut et les progrès dans la réforme des entreprises publiques de transport visée par le PTM, notamment et la RVA, ainsi que sur les mesures à prendre pour restructurer le projet.

Pour rappel, la mission précédente (du 19 mai au 1er juin) s'est soldée par une proposition consistant à maintenir les notations liées au progrès de mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs du Projet comme « satisfaisant ». À en croire ce communiqué, les raisons prin-

cipales en sont la mise en œuvre accélérée des activités du PTM depuis la mise en vigueur du don en avril 2011, ainsi que le niveau satisfaisant de ses décaissements qui avaient atteint environ 53% à la fin du mois de mai 2013. Ce qui constitue une bonne performance en matière d'absorption du financement pour un projet prévu pour être exécuté en quatre ans et demi.

Cette mission qui fera une revue à mi-parcours permettra au chargé de projet, Jean-Charles Crochet qui part à la retraite, de passer formellement ses responsabilités à Mohamed Dalil Essakali désigné par la Banque mondiale pour le remplacer. Économiste senior des transports, le nouveau chargé de projet possède une large expérience du secteur et des opérations de la Banque mondiale acquise notamment dans la région Europe et Asie centrale.

Gypsie Oïssa Tambwe

NORD-KIVU

Reddition de treize miliciens Mai Mai à Beni

Pour l'heure, ces miliciens sont cantonnés à Mambango, un camp militaire situé à une dizaine de kilomètres de la ville de Beni en attendant leur intégration dans les Fardc.

Depuis que les Fardc ont infligé une cinglante défaite militaire au M23, la plupart des forces négatives en activité dans l'est du pays sont sur le qui-vive. Elles redoutent, d'ores et déjà, une attaque de l'armée nationale appuyée par la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco. Ce tandem n'attendrait plus qu'un signal pour se mettre à l'œuvre. C'est dans cet état d'esprit que fonctionnent actuellement la plupart des groupes armés au Nord-Kivu dont certains, craignant les effets pervers d'une attaque contre leurs positions, viennent de faire acte de reddition.

C'est notamment le cas de treize miliciens Mai-Mai du groupe de Kasereka Lianabo. Ces derniers se sont, en effet, rendus le 6 novembre aux Fardc dans la ville de Beni. Ils ont manifesté leur bonne foi de réintégrer l'armée nationale en adhérant au processus de démobilisation, désarmement et réinsertion. Ils ont, de ce fait, remis au commandant du 1er secteur des Fardc basé à Beni, deux armes AK 47, une dizaine de flèches et des couteaux.

Pour l'heure, ces miliciens sont cantonnés à Mambango, un camp militaire situé à une dizaine de kilomètres de la ville de Beni en attendant leur intégration dans l'armée nationale. Cette reddition s'est opérée pendant que leur leader, le général autoproclamé Kasereka Lianabo (arrêté depuis juillet dernier) est en détention à Kinshasa. L'on met à son compte, l'attaque contre la prison centrale de Beni le 1er juillet laquelle avait permis à quarante-quatre prisonniers de s'évader. Kasereka Lianabo a exhorté les autres groupes armés encore actifs à déposer les armes pour rejoindre les Fardc.

Alain Diasso

DIVISION 1

La Linafoot satisfaite des deux premières journées

Le championnat national 2013-2014 a visiblement bien démarré, après la fin de la deuxième journée constatée le 4 novembre avec la victoire (2-1) du FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi sur l'AS Nika au stade Lumumba de Kisangani.

Au total, quinze matchs se sont joués sur seize au terme de ces deux premières journées du championnat. Le FC Saint-Éloi Lupopo est revenue sur sa décision de retrait de la Division 1, le championnat organisé par la Ligue nationale de football (Linafoot). Et du côté de l'instance, on ne veut plus revenir sur cette affaire qui a été une tâche d'huile sur le début de la Division 1. Le nouveau secrétaire général de la Linafoot, Konde Lwamba, a exprimé la satisfaction de l'instance sur la réussite de deux premières journées de la Division, soulignant que Lupopo a finalement joué un match et ne peut donc plus reculer, et que cette affaire était finalement du domaine du



Le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi

passé. La Ligue nationale, a-t-il dit, tient à la réussite de cette troisième expérience de la Division 1. Aussi l'instance a-t-elle besoin de l'implication de tous

pour ce faire.

Les Cheminots du Katanga ont débuté le championnat à la deuxième journée en déplacement à Kisangani dans la pro-

vince orientale et ils y ont ramené un succès important. Leur voyage pour la province orientale avait été facilité par l'exécutif provincial qui a contribué à

l'affrètement d'un avion pour Kisangani. Leur match de la première journée contre Don Bosco a donc été reporté à une date ultérieure.

Le team jaune et or de Lubumbashi prépare maintenant l'un de deux derbys de la RDC qui intervient à la troisième journée. En effet, le 10 novembre, Lupopo sera face à Mazembe au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi et à Kinshasa, on suivra la confrontation entre Daring Club Motema Pembe et V.Club au stade des Martyrs. Des mesures seraient déjà prises pour le bon déroulement de ces deux rencontres qui, souvent, sont source troubles et vandalisme dans les stades à Kinshasa et à Lubumbashi. Le rendez-vous est donc pris pour ce dimanche avec les deux derbys de la troisième journée, un autre test grandeur nature pour le nouveau comité de gestion de la Linafoot conduit par le président Simon Kayoyo.

Martin Enyimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Bedi Mbenza et Guy Lusadisus dans V.Club

Deux anciens joueurs du TP Mazembe de Lubumbashi, le milieu de terrain Hugues Bedi Mbenza et Guy Lusadisus, viennent de contracter un bail avec V.Club, apprend-on.

Les deux joueurs s'entraînent déjà avec l'effectif sous la supervision du coach franco-congolais Florent Ibenge. Bedy Mbenza avait quitté Mazembe pour un prêt à Anderlecht en Belgique en compagnie de Patou Kabangu. Alors que Kabangu était retourné à Mazembe pour ensuite prendre la direction d'Al Ahli au Qatar, Bedi avait été retenu chez les Mauves de Bruxelles qui finalement vont casser son contrat de quatre ans. Le milieu offensif vainqueur du Championnat d'Afrique des Nations 2009 avec les Léopards locaux avait alors trouvé une pige au Club Africain de Tunis en 2012. Mais après quelques matchs (sept) avec le club de la capitale tunisienne, son contrat a été résilié unilatéralement par Club Africain car le joueur s'était blessé et était indisponible pendant un temps, et il ne percevait pas son salaire. Bedi Mbenza a porté l'affaire au niveau de la Fifa et un dénouement. Sans club donc depuis quelques temps, il va se relancer dans V.Club.



Bedi Mbenza

Pour sa part, Guy Lusadisus avait quitté Mazembe pour Manga Sport de Libreville au Gabon, du moment que la concurrence était devenue farouche chez les Corbeaux du Katanga avant l'arrivée massive de la cohorte d'étrangers au sein du club. De retour au pays, il a donc rejoint les rangs de V.Club et attend la fin des démarches administratives pour être qualifié à disputer les rencontres du championnat national de football, en attendant le démarrage en 2014 de la Ligue des champions d'Afrique. V.Club enrichit ainsi son effectif avec deux joueurs expérimentés et qui ont disputé un nombre important des matchs internationaux avec le team noir et blanc de Lubumbashi.

Outre ces deux joueurs, les Dauphins noirs de la capitale viennent de s'offrir Mbala Ndombe, alias Tshabalala, une petite venue du Racing club de Kinshasa et qui s'entraîne déjà avec le groupe au centre sportif de V.Club situé à Kimbondo sur les hauteurs Mont-Ngafula. L'on rappelle que l'équipe a prêté le latéral international Djo Issama Mpeko à Kabuscorp, club champion d'Angola 2013.

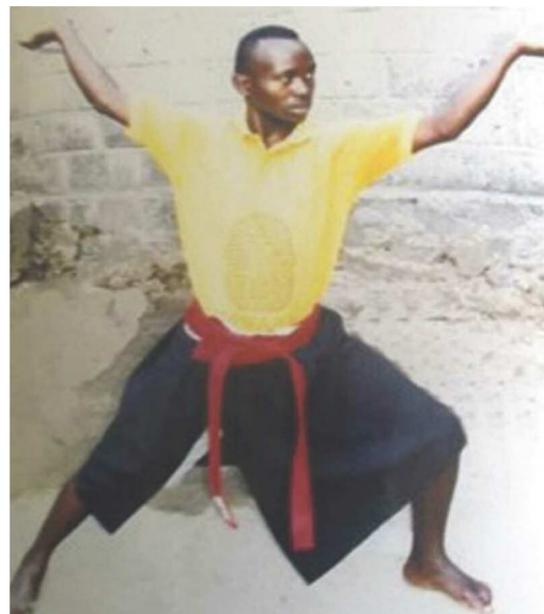
Guy Lusadisus

M.E.

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Stage technique et d'arbitrage à Kinshasa

Lors de cette session de formation, l'entraîneur provincial Simon Nanikazeyimoko va faire la restitution du stage international de Brazzaville animée en octobre par le fondateur du Sawara combat africain, Jean Samba.



Simon Nanikazeyimoko en posture Kosi Mene Kiyaka Zulu (posture de l'homme supportant la voûte céleste)

« Ce stage s'inscrit dans le cadre de la restitution du stage international organisé récemment à Brazzaville et animé par le rénovateur de la boxe des pharaons rénovée, Jean Samba, auquel a pris part Moteyi (maître) Nanikazeyimoko, entraîneur provincial de l'EPBPR-SCA. Ce stage sera sanctionné par un brevet de participation », indique une correspondance de l'Entente adressée aux présidents des clubs de boxe des pharaons rénovée de Kinshasa. Cette session de formation se tient en prélude du championnat de Kinshasa du Sawara combat africain.

Rappelons que le stage international de renforcement des capacités des cadres techniques et arbitres avait été organisé du 19 au 22 octobre par la Ligue départementale de la boxe des pharaons rénovée de Brazzaville, en marge du quatrième championnat de Brazzaville de la spécialité. Le côté technique de ce stage avait été axé sur l'exécution des Kumu (combats imaginaires) et Ndembo (exercices lents orientés sur l'échauffement) avec trois points développés dont les principes de déplacement traditionnel, les principes des coups de poings et des pieds et des correctifs portés sur les cérémoniales (debout et assis).

La partie arbitrage du stage international de Brazzaville s'articulait sur quatre points, à savoir la tenue des acteurs, la terminologie, les gestes des arbitres et juges et l'étude de l'aire de la compétition. Participant pour la ville de Kinshasa à ce stage très instructif sur la boxe des pharaons rénovée animé par le fondateur de cette discipline de combat typiquement africain Jean Samba, l'entraîneur provincial et Cordon rouge Simon Nanikazeyimoko va donc faire, au cours de ce stage, la restitution de tout ce savoir acquis à Brazzaville.

M.E.

ARCHÉOLOGIE

Un chercheur congolais s'engage à relancer les fouilles au pays

Frédéric Okassa Leboa, président de l'Aspec, docteur en anthropologie et préhistoire, et chef de projet de recherches en archéosciences et de protection de la biodiversité au Congo, nous rappelle une histoire dont il veut reprendre le fil.

En effet, quatre-vingt-cinq ans après la fondation de l'Institut d'études centrafricaines, l'Association pour les sites préhistoriques et le patrimoine écologique du Congo (Aspec) reprend le flambeau des recherches archéologiques.

C'est sous la direction du préhistorien Georges Bergeaud qu'a été fondé, en 1928, l'Institut d'études centrafricaines de Brazzaville, capitale de l'Afrique-Équatoriale française (AEF). Il était à cette époque à la tête d'une équipe de huit spécialistes en archéosciences, comme Gabriel Droux, Harper Kelley, Pierre Leroy..., complétée de nombreux collaborateurs venant de France.

Leurs travaux de fouilles aboutissent au développement d'un écotourisme avant l'heure. En voiture et par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), les touristes viennent en famille de toute l'AEF pour visiter les sites archéologiques de Comba, Boko-Songho, Loudima, Madingou, Bouansa (Le Briz)...

Par un étrange paradoxe de l'histoire, après son indépendance, la République du Congo ne s'intéresse pas à ce riche héritage. Les nombreux spécialistes en place depuis plus de trente ans sont remplacés par un unique chargé de mission, af-

fecté au Congo en 1962 par l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer. En 1972, un coopérant en histoire est intégré à l'université Marien-Ngouabi qui se créait, pour enseigner la préhistoire. Depuis le départ du dernier coopérant, le Congo n'a jamais pensé et mis en œuvre sa propre politique d'archéosciences, explique le docteur Frédéric Okassa Leboa.

Le second volet de ce paradoxe de l'histoire est que tous les autres États de l'Afrique centrale, dans une forme de réparation de leurs frustrations, créent, après leur indépendance, des instituts de recherches sur leur passé, pour développer des structures identiques à celles, très en vue, qu'avait connues le Congo entre 1928 et 1960. Ainsi, le Tchad, le Gabon, le Cameroun, la Centrafrique, voire la République démocratique du Congo disposent de structures de recherches et de formation pluridisciplinaire, dont les travaux ont permis de classer au Patrimoine mondial de l'Unesco plusieurs biens culturels et d'en inscrire d'autres sur la liste indicative du patrimoine de l'humanité.

Désireux de relancer les fouilles interrompues en 1982, Frédéric Okassa Leboa approche, en 2008, une vingtaine de chercheurs en Europe et Afrique. C'est ainsi que la société Total E&P le reçoit à Paris le 8 février 2008 avec deux autres collègues universitaires et l'aide à lancer un travail de recherches sur le terrain, en 2011.

Dans cette première phase des tra-



vaux, il se fait aider par le Collège de France, le Muséum national d'histoire naturelle, l'université Paris I, mais également par les ministères congolais de l'Enseignement supérieur, du Tourisme ainsi que par l'université Marien-Ngouabi. Dans la base de recherches archéologiques installée près des grottes préhistoriques du Val de Louolo (une rivière à la frontière de Kindamba et de Mindouli), les étudiants sont initiés aux techniques de fouilles et aux géosciences.

Le docteur Frédéric Okassa Leboa espère maintenant élargir ce partenariat à d'autres ministères, administrations ou institutions.

Un musée d'agro-écologie à Oyo
Depuis 2011, l'Aspec a également

amorcé des fouilles archéologiques sur les buttes d'Oyo et de ses environs. Son objectif est de redonner au Congo la place et le rang qu'il a occupés en préhistoire africaine dès la construction du CFCO (1921-1934), lorsqu'une surveillance maîtrisée des travaux de terrassement avait permis le recensement de plus d'un millier de sites sur les 510 km du tracé de la voie ferroviaire.

Pour servir cette ambition, il propose la création d'un Centre national de recherches et de formation en archéosciences.

Le Congo recèle plusieurs gisements préhistoriques, parmi les meilleurs sites du continent africain pour la conservation des vestiges, qui doivent être valorisés. « Nous avons à cœur que les recherches en ar-

chéosciences servent le développement de l'écotourisme de manière rigoureuse. C'est pour cela que nous proposons la construction d'un musée d'agro-écologie à Oyo, sur les sites d'agro-pastoralisme des cultures bantoues, en pays Mbosi de la moyenne et basse vallée de l'Alima », précise-t-il.

La ville d'Oyo, qui est une plateforme multimodale de communication en plein essor, se doterait ainsi d'un musée, d'un jardin paléobotanique, d'une ferme archéo-zoologique expérimentale des espèces végétales et animales domestiquées par l'homme depuis la révolution néolithique, il y a neuf mille ans, qui marque le début des économies de production.

Bruno Okokana

IMMOBILIER

Nous recherchons des terrains, appartements et villas à acheter situés dans le Centre ville de Pointe – Noire ou dans les quartiers environnants, de préférence avec un titre foncier.

Contact : 05 749 15 17 ou 06 688 62 79

Monsieur Roland Olivier

Email : ea_mel@hotmail.com.

FESTIVAL KOLATIER

Le Congo absent cette année

Le festival Kolatier - encore appelé Marché des musiques d'Afrique - qui se tient tous les deux ans, a eu lieu cette année du 30 octobre au 2 novembre, avec une absence remarquable de la République du Congo qui avait pourtant jusqu'ici, régulièrement pris part aux festivités.

Cette plateforme de rencontres et d'échanges entre les groupes musicaux d'Afrique et les professionnels en provenance de plusieurs continents vise à offrir une meilleure vitrine aux groupes émergents d'Afrique, qui souffrent encore d'une faible visibilité. Depuis sa création, plusieurs artistes et opérateurs congolais avait pris l'habitude de

participer à ce rendez, tels que le festival Brazza jazz fusion, Oupta, Hughes Gervais Ondaye. « On n'a pas compris l'absence du Congo à cette édition. Alors que nous avons eu la présence de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Cameroun », a regretté l'un des organisateurs. Cette année s'est tenu le salon professionnel, un espace aménagé pour les expositions et la promotion des œuvres et services, ainsi que des speed meetings, tête-à-tête organisés pour favoriser les collaborations et autres partenariats. Des concerts ont été offerts au public et aux professionnels présents.

Les groupes musicaux émergents étaient sélectionnés sur appel à candidature. Le comité de sélection a proposé tous ceux qui sont à même d'intéresser les diffuseurs. Biennale créée en 2003 par l'association camerounaise REPAC, le Kolatier est devenu en 2010 le Marché des musiques d'Afrique. Événement conventionné par le gouvernement du Cameroun, à travers le ministère des Arts et de la Culture, son objectif est d'offrir une meilleure vitrine aux groupes musicaux émergents d'Afrique et de contribuer à leur professionnalisation.

Hermione Désirée Ngoma

Chronogramme des séminaires de formation M.SYS

LOGISTIQUE	15/11/2013	1 SEMAINE	25 000F
TRANSIT	29/11/2013	2 SEMAINES	35 000F
EXCEL Avancé	18/11/2013	1 MOIS	25 000F
Conception d'une base de données et Microsoft ACCESS	23/11/2013	2 SEMAINES	35 000F
Montage des sons et des vidéos	26/11/2013	2 SEMAINES	30 000F
Conception des sites web, (HTML, PHP, MySQL)	28/11/2013	1 MOIS	35 000 F
Administration d'un réseau	28/11/2013	1 MOIS	30 000F
Maintenance des ordinateurs	29/11/2013	1 MOIS	35 000F
Initiation et perfectionnement en informatique	19/11/2013	2 MOIS	25 000F

Lieu : immeuble en face du hall des légumes agricongo marché total à l'étage (derrière la fac de droit).
Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54 / Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME
AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.

2-Des hôtes d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

COOPÉRATION SPORTIVE

Victoria Onipede : « Le Nigeria a des atouts pour aider le Congo dans le sport »

Face au challenge que représente l'organisation des Jeux africains 2015, le Congo fait feux de tous bois. Les échanges entre le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et l'ambassadrice du Nigeria au Congo, Victoria Onipede, le 7 novembre à Brazzaville, participent de cet objectif.

En effet, le Congo et le Nigeria ont débattu des possibilités de travailler de concert pour le développement du sport afin d'aboutir à des résultats concrets. « Nous devons renforcer les échanges d'idées car le Nigeria a des atouts pour aider le Congo à aller de l'avant dans ce secteur », a déclaré Victoria Onipede.

Le Nigeria, à en croire l'ambassadrice, a la capacité d'accueillir les athlètes congolais pour des formations spécifiques. D'autant plus que le pays est doté de plusieurs académies sportives. La diplomate nigériane a fait savoir

que dans son pays le secteur privé est aussi fortement impliqué dans la promotion du sport. Résultat de cette politique : le Nigeria fait partie des grands pays africains à avoir réussi le développement du sport populaire. Insistant sur la nécessité pour les deux pays d'aboutir à un partenariat, Victoria Onipede a souli-



Le ministre des Sports et l'ambassadrice du Nigeria. Crédit photo Adiac

gné que le développement du sport permettra d'occuper utilement les jeunes et peut déboucher sur la réduction de la criminalité et de la violence. Les échanges amorcés pourraient donner naissance à la signature d'un partenariat dans les tout prochains jours.

Rominique Nerplat Makaya

ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE DE VOLLEY-BALL A6

Le Congo et le Cameroun bien partis pour la qualification au dernier tour

Les deux sélections nationales qui ont bien entamé le tournoi n'ont besoin que d'une victoire, ce 8 novembre, pour valider leurs tickets si elles veulent poursuivre la compétition.



Les Diabes rouges Volley-ball

Quatre équipes pour deux places, tel est le but de la deuxième phase des éliminatoires de la Coupe du monde de volley-ball de la zone 4 messieurs qui se disputent au Centre sportif de Makélékélé à Brazzaville. Les Congolais sont bien partis pour le tour prochain d'autant plus que lors de leurs premières sorties, ils n'ont pas fait de détails face aux Sao du Tchad. Les Diabes rouges l'ont emporté, le 7 novembre, sur un score logique de trois sets à zéro en ouverture de la compétition. La cérémonie s'est déroulée en présence de Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique.

Les Congolais entament la confrontation par une victoire de 25-18 avant de creuser davantage l'écart lors du deuxième set : 25-12. Le dernier set s'est avéré très compliqué pour les Congolais qui ne l'emportent que sur un score de 25-21. « On s'attendait à cette victoire parce que nous avons un objectif clair : celui de nous qualifier. Nous devons être à tout prix parmi les deux premières équipes. Le match d'aujourd'hui était très important pour nous. Nous devons être plus engagés lors de notre deuxième sortie parce que la qualification passe par ce match. Nous allons tout faire pour gagner », a dé-

claré Charlemagne Vingha.

Le Congo livrera son deuxième match ce 8 novembre contre le Gabon avant celui contre le Cameroun demain. Les Camerounais quant à eux ont battu le Gabon sur un score de trois sets à un. Les quatre équipes avaient validé leur ticket de disputer le deuxième tour des éliminatoires à Brazzaville lors de la première phase qui s'est jouée à Ndjamena au Tchad. Les Diabes rouges dames ont été éliminées lors de la compétition féminine qui s'est disputée à Kinshasa en République démocratique du Congo.

James Golden Éloué

BRIN D'HISTOIRE

Sylvain Bemba et les prix littéraires

Le 26 octobre 1972, un jury, formé des directeurs des radio-diffusions d'Afrique noire francophone et de l'océan Indien ainsi que de personnalités du spectacle, a désigné les lauréats du Concours théâtral interafricain de l'année. Pour sa cinquième année, ce concours a reçu 577 manuscrits en provenance de 21 pays. Daniel Amiot-Priso, directeur général de Radio Cameroun, qui avait accepté de présider le jury en l'absence de Touchard, a publié les résultats suivants : Grand Prix du jury : Nestor Zinsou du Togo pour sa pièce *On joue la comédie* ; 2^e prix du jury : Mbaye Gana Kébé du Sénégal pour *L'Afrique une* ; 3^e prix du jury : Gaoussou Diawara du Mali pour *L'Aube des béliers* ; 4^e prix du jury : Amadou Koné de Haute-Volta (actuel Burkina-Faso).

Daniel Amiot-Priso a, en outre, indiqué que le prix des Auditeurs 1972 était attribué à Sylvain Bemba de la Répu-

blique populaire du Congo (actuelle République du Congo). Les cinq pièces primées seront, comme les années précédentes, éditées dans le répertoire théâtral africain par les soins de l'Office de coopération radiophonique. Cet office est, à l'époque, chargé des relations extérieures de la radio française ORTF (Office de radiodiffusion et de télévision françaises). Ces deux structures ont disparu en 1974 suite à une importante réforme des médias français. L'INA a pris la place de l'Ocora. L'ORTF, quant à elle, est, depuis, Radio France.

Sylvain Bemba n'en est pas à son premier prix littéraire. En décembre 1963, alors rédacteur en chef de l'Agence congolaise d'information, il obtient le prix de la revue *Premiers*, pour son texte *La Chambre noire*. Il partage ce prix avec le Dahoméen (Bénois, actuellement) Jean Pliya pour *Arbre fé-tiche*. En 1969, le premier concours

théâtral interafricain couronne une de ses œuvres envoyées sous un pseudonyme. Sylvain Bemba a, en effet, écrit des articles, des nouvelles, des chroniques sous divers pseudonymes : Michel Belvain, *le 24^e homme*, Yves Botto, etc. Sylvain Bemba reçoit en 1970 le deuxième prix du Concours de nouvelles organisé par le journal *Africasia*.

Sylvain Bemba, un homme dont l'humilité n'avait d'égale que l'immensité de ses talents. Lettré polyvalent, il était journaliste, romancier, dramaturge, poète, musicien. La panoplie de ce qu'il savait faire était vaste. Un temps ministre de l'Information, il est débarqué du gouvernement à la suite du coup d'État avorté de Diawara de février 1972. Né le 17 février 1934 à Sibiti, Sylvain Bemba a laissé une œuvre abondante. *L'Enfer, c'est Orféo* (1970), *Une eau dormante* (1972), *L'homme qui tua le crocodile* (1973), *Tarentelle noire et Diable blanc* (1976), *Rêves portatifs*

(1979), *Le soleil est parti à Pemba* (1982). Cette année-là, il publie *Cinquante ans de musique Congo-Zaïre* puis *Le Dernier des cargonautes et Léopolis* (1985). Du journalisme, en raison de sa riche et longue expérience, il disait dans un entretien : « Je suis donc en droit de dire que le journalisme est la meilleure école de perfection. Ce métier vous permet de développer tous les jours une grande capacité d'écoute de l'autre, une capacité de discernement, une capacité de responsabilité et de prudence. » Je crois l'avoir déjà dit ici même, avare de ses mots, Sylvain avait eu cette appréciation sur le journal *Aujourd'hui* à l'époque où j'en étais le directeur : « On peut tout reprocher à ce journal, mais on ne peut lui reprocher de ne pas être professionnel. » Beau compliment de la part de celui qui était considéré comme l'une des plus belles plumes du journalisme au Congo.

Mfumu